

RAPPORT FINAL

ANALYSE ET RETRAITEMENT DES STATISTIQUES DOUANIERES DU COMMERCE EXTERIEUR DU SENEGAL POUR LA PERIODE 2014-2017

Cabinet Kpital : Etudes-Conseils et Formation

NINEA : 006168076

Adresse : Immeuble L, Appartement 7A, Sacré Cœur 1, Dakar

Tél : 00221 77 551 99 97 / Email : kpital@gmail.com

Table des matières

I.	INTRODUCTION	2
II.	JUSTIFICATION DE L'ETUDE	4
III.	OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE	6
1.	Objectifs	6
2.	DEMARCHE METHODOLOGIQUE	6
IV.	ANALYSE DES TENDANCES DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS	10
1.	Les exportations et leur destination (valeurs en milliards de FCFA)	10
2.	Les importations et leurs principales origines (valeurs en milliards de FCFA)	11
V.	ANALYSE DES AVANTAGES COMPARATIFS	14
1.	PRODUITS LAITIERS, CONSERVES DE VIANDE ET DE POISSON.....	14
2.	Produits agricoles	17
a.	Le RIZ	17
b.	FRUITS ET LEGUMES COMESTIBLES	20
c.	MAÎS	21
3.	Produits pétroliers et produits pétroliers finis	23
4.	SUCRES BRUTS ET RAFFINNES.....	26
5.	HUILES ET GRAISSES ANIMALES ET VEGETALES.....	28
6.	CHAUSSURES	30
7.	ENGRAIS.....	32
VI.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	34
1.	Recommandations transversales.....	34
2.	Recommandations spécifiques.....	35
a.	PRODUITS LAITIERS, CONSERVES DE VIANDE ET DE POISSON	35
b.	Produits agricoles	36
c.	Sucres bruts et raffinés	38
d.	Huiles et graisses animales et végétales	38
e.	Huiles brutes et pétrole	39
f.	Chaussures	39
g.	Engrais	39
VII.	ANNEXE.....	41

I. INTRODUCTION

La rareté des rentrées de devises issues des recettes d'exportation qui était consécutive à la baisse des cours des matières premières au milieu des années 70 (détérioration des termes de l'échange) a créé d'énormes difficultés financières aux pays sous-développés ayant entraîné des déséquilibres macroéconomiques importants notamment le déficit structurel des balances commerciales des pays africains.

L'ampleur et la persistance de ces déséquilibres ont amené des pays tels que le Sénégal à adopter des mesures de stabilisation financière et de programmes d'ajustement structurel à partir de 1983. L'ensemble des mesures du programme d'ajustement structurel (PAS) en accord avec les institutions de Bretton Woods avait pour objectifs principaux, entre autres, la réduction du déficit des finances publiques et des paiements extérieurs et la relance de la croissance économique.

Entré dans les phases d'ajustement structurel dès 1983, l'Etat du Sénégal sera amené à réorienter sa politique économique en optant pour un processus de libéralisation des activités économiques, notamment dans le domaine de la production et de la commercialisation. Cette volonté s'est traduite par le désengagement progressif de l'Etat des activités de production d'une part, et la mise en place des réformes tarifaires et douanières visant la promotion des exportations d'autre part.

En effet, il est à préciser que de 1960 au début des années 90, le Sénégal a connu certains projets ou décisions qui ont visé expressément le commerce, mais qui n'ont pas permis, pour une grande part, d'asseoir une véritable stratégie de développement du Commerce.

Par la suite, avec la création de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), respectivement en 1994 et en 1995, les autorités sénégalaises se sont progressivement lancées dans un vaste processus de réformes qui ont permis au Sénégal de se doter d'une politique commerciale, d'une stratégie sectorielle cohérente à savoir la STRADEX (Stratégie de développement des exportations) ainsi que des instruments institutionnels, législatifs et réglementaires nécessaires pour en assurer la mise en œuvre.

Par ailleurs, le Commerce a été intégré dans les stratégies de développement telles que le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP 1 et 2) ou de la Stratégie de la croissance accélérée (SCA). Dans ces stratégies le commerce y figure comme axe prioritaire pour améliorer la croissance et réduire la pauvreté.

Aujourd'hui, le référentiel en matière de politique économique et sociale, en l'occurrence le Plan Sénégal Emergent (PSE), a bien pris en compte la dimension Commerce sous différentes rubriques et différents projets porteurs de l'axe 1 relatif à la transformation structurelle de l'économie et la croissance.

D'ailleurs, l'un des principaux objectifs du PSE est de renforcer la production nationale pour certains biens et services stratégiques afin de multiplier par 2,5 les exportations par tête d'ici à 2023.

Aujourd'hui, seules la compétitivité et la promotion des entreprises en général et des Petites et Moyennes Entreprises (PME) en particulier garantiront l'atteinte de cet objectif.

En effet, au Sénégal, les PME occupent l'essentiel des secteurs dits porteurs mobilisant un nombre élevé de promoteurs avec des projets viables, innovants et durables.

Les PME demeurent des acteurs importants dans la croissance économique. En effet, elles représentent 99,8% des 407 882 unités économiques localisés (Source : ANSD). Cependant, elles devront jouer un rôle plus actif dans l'intégration du Sénégal au Système commercial multilatéral (SCM) afin de résorber davantage le déficit de la balance commerciale.

En effet, le déficit de la balance commerciale reste toujours aussi important. De 950 milliards de francs CFA en 2011, le déficit de la balance commerciale est passé à 2050,1 milliards de francs CFA en fin 2017 contre 1606,3 milliards de francs CFA pour 2016. Il confirme la forte propension à importer avec, entre autres conséquences, la contraction des secteurs primaire et secondaire dans la formation du PIB. La conséquence la plus grave concerne toutefois le chômage avec une très large majorité d'emplois informels et sans aucune protection sociale.

L'extraversion de l'économie sénégalaise a également contribué à détruire nombre d'initiatives prises dans le passé pour développer la production locale et valoriser également l'expertise locale, à commencer par les ressources humaines formées en termes de recherche et développement.

Enfin, le Sénégal fait recourir aux importations y compris dans des domaines où il dispose d'atouts non négligeables en termes d'avantages comparatifs.

Ce contexte milite ainsi à une meilleure connaissance des niches d'investissements possibles pour une substitution des importations pour lesquelles le pays dispose d'avantages comparatifs afin de favoriser le développement du secteur privé national.

II. JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le commerce est un secteur stratégique de l'économie sénégalaise avec une contribution de 15,3% au PIB en 2017. Il engage, par ailleurs, 52,1% des entreprises sénégalaises avec 40,3% du chiffre d'affaires global¹.

Du côté des échanges extérieurs, les exportations sont en nette progression depuis quelques années passant de 1 157, 3 milliards de francs CFA en 2013 à 1 486, 4 milliards de francs CFA en 2017, soit une hausse de 22, 3% (ANSD).

Selon l'ANSD, Cette hausse est consécutive à celle des expéditions de produits pétroliers (+25,6%), de bouillons (+15,3%), d'or non monétaire (+13,9%) et de produits halieutiques (+8,6%)².

Il est à noter également que les exportations du Sénégal sont principalement orientées vers le continent africain avec 42,1% des exportations totales, viennent ensuite l'Europe (28,9%) et l'Asie (20,2%).

Toutefois, malgré cet embelli, le niveau des importations reste supérieur aux exportations avec un cumul en fin 2017 de 3536,1 milliards de francs CFA contre

¹ ANSD/RGE 2016

² Note d'analyse du commerce extérieur du Sénégal, 2017

2977,5 milliards de FCFA en 2016, soit une hausse de 18,8% par rapport à l'année précédente (ANSD).

Selon l'ANSD, cette hausse découle de l'augmentation des importations de machines et appareils (+17,8%), de matériels de transport et pièces détachées (+11,5%), de métaux communs et ouvrage en ces métaux (+40,5%), de céréales (+14,2%) et des produits pétroliers finis (+28,8%).

Le déficit structurel de la balance commerciale doit ainsi être résorbé avec une promotion soutenue des secteurs et autres filières à fort potentiel de création de richesses et d'emplois.

En effet, il existe des marges de progression réelles aussi bien pour les produits halieutiques, les produits miniers (ciment, phosphates, zircon) que pour les filières émergentes telles que l'horticulture, la transformation, l'artisanat, etc.

Et pour ce faire les PME sénégalaises ont un très grand rôle à jouer mais devront toutefois être accompagnées pour une meilleure maîtrise des flux d'importation de façon à pouvoir mieux mesurer la taille du marché mais également le volume et la valeur des importations.

C'est ce qui justifie cette étude relative au retraitement des statistiques douanières afin d'approfondir la connaissance sur les niches d'investissements possibles et promouvoir des programmes favorables au développement du secteur privé.

III. OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

1. Objectifs

L'objectif global de la mission est de retraiter les statistiques douanières du commerce extérieur de l'ensemble des produits afin de les rendre plus exploitables en vue de favoriser la création de PME fabriquant des produits fortement importés et pour lesquels le Sénégal a des avantages comparatifs.

Ces retraitements devront être suffisamment poussés et détaillés pour permettre d'identifier, autant que faire se peut, les importations significatives de produits (plus de 200 millions de francs CFA) qui peuvent potentiellement être fabriqués localement.

Il s'agira spécifiquement de :

- ✓ Collecter les statistiques douanières sur les différentes branches et produits ;
- ✓ Traiter ces données pour les rendre plus exploitables et comestibles pour de potentiels investisseurs;
- ✓ Raffiner les informations et de pouvoir passer d'une catégorie à des produits bien spécifiques ;
- ✓ Faire ressortir les importations et les exportations par type de produits en volume, en valeur et par origine.

2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique décrit les différentes étapes de réalisation des activités inscrites dans cette mission. Cette mission assignée au cabinet Kpital est de retraiter les statistiques douanières du commerce extérieur de l'ensemble des produits afin de les rendre plus exploitables en vue de favoriser la création de PME fabriquant des produits fortement importés et pour lesquels le Sénégal a des avantages comparatifs.

Ces retraitements devront être suffisamment poussés et détaillés pour permettre d'identifier, autant que faire se peut, les importations significatives de produits (plus de 200 millions de francs CFA) qui peuvent potentiellement être fabriqués localement.

Pour ce faire, nous avons procédé à la consolidation d'abord de toutes les bases de données fournissant des informations sur les produits importés et exportés par le Sénégal au cours de ces cinq dernières années. Des tris à plat ont été effectués pour déterminer les éventuelles valeurs aberrantes dans ces bases de données.

Par la suite, un travail d'apurement des bases de données a été effectué pour s'assurer de la qualité de ces dernières. Des statistiques par produit et par branche d'activité ont été déterminées. Pour tous les produits, les volumes des exportations et des importations ont été déterminés en même temps que les valeurs correspondantes.

De façon spécifique, les activités principales ci-dessous ont été menées :

Activité 1 : Collecte des données sur les statistiques douanières

Il s'agit de la collecte de données secondaires auprès des structures de l'Etat notamment de l'Agence Nationale de la Statistique et de la démographie (ANSD), la Direction du commerce extérieur (DCE), entre autres.

En effet, elle consiste à passer en revue les sources existantes en matière de production de données secondaires relevant des différents secteurs permettant de fournir des statistiques douanières sur les importations et les exportations de produits.

Ainsi, des visites ont été effectuées auprès des différentes sources identifiées selon un planning préétabli. A la fin de ce processus de collecte de données auprès des structures, un travail de consolidation de ces bases de données a été fait pour disposer d'une base unique et cohérente de ces données sur les exportations et les importations de produits au niveau national.

Activité 2 : Consolidation des bases de données

Etant donné que les variables sont multiples et les sources de données sont diverses, un travail de consolidation des bases de données a été fait afin de calculer les indicateurs pertinents sur la nature des produits et leur évolution au cours d'une période et de faire des croisements entre les différentes variables de la base de données globale. A cette étape, il faut s'assurer que les variables sont harmonisées pour garder la pertinence de la consolidation.

Pour ce faire, une étude minutieuse a été faite sur toutes les variables des différentes sous bases de données.

Activité 3 : Sortie des résultats des premiers tris à plat

A travers les tris à plat qui ont été effectués avec les logiciels STATA et SPSS, les différentes erreurs au niveau de la base de données ont été décelées et corrigées. Il s'agit, pour chaque variable de la base, de faire un tableau des fréquences et d'étudier chaque valeur pour chaque variable (produit et autres). Le tableau de fréquence a permis de déceler les différentes erreurs que l'on peut noter sur la base. Un programme d'apurement a été proposé et des corrections ont été apportées pour le traitement des variables.

Activité 4 : Traitement des variables et apurement de la base de données

Il s'est agi de corriger les erreurs qui ont été notées dans les différentes bases de données utilisées pour le calcul des indicateurs. L'apurement est l'une des phases les plus importantes du traitement des données. La fiabilité des résultats obtenus est largement tributaire de cette phase qui s'impose pour tout travail de collecte, de traitement et de diffusion de l'information. Il permet également de détecter les erreurs et les incohérences dans la base.

Il s'est agi aussi, pour ce travail d'apurement de la base de données, de déterminer les valeurs aberrantes et de les corriger. Pour les valeurs manquantes, une technique d'imputation a été adoptée car pour chaque variable un traitement au cas par cas est nécessaire. C'est la phase la plus délicate dans l'apurement des données. Nous avons procédé d'abord à l'évaluation du mécanisme de non-réponses et ensuite nous avons choisi la méthode de traitement. Les programmes d'imputation sous un logiciel statistique (SPSS ou STATA) ont été partagés avec l'équipe technique pour validation avant son application sur la base de données.

Activité 5 : Calculs des indicateurs par produit

Le calcul des indicateurs consiste, après traitement de la base de données, à déterminer pour chaque produit sa valeur et son volume au cours d'une période, son poids (en valeur et en volume) par rapport à d'autres produits, son évolution au cours du temps etc. La plupart des indicateurs calculés sont la moyenne (en valeur et en

volume), la fréquence du produit (en valeur et en volume), l'évolution du produit en termes d'importation et d'exportation (en valeur et en volume), son poids au cours d'une période de référence. Ces indicateurs ont été croisés avec d'autres indicateurs pour étayer l'analyse qui a été faite.

Activité 6 : Analyse des résultants en termes de tendances et d'opportunité.

La dernière activité a consisté à l'élaboration du présent rapport d'analyse descriptive. Dans ce rapport, nous avons mis l'accent sur :

- les tendances et opportunités pour les différents produits,
- la description des produits en termes de volume et de valeurs ;
- la tendance des importations et des exportations
- La destination des principales exportations ;
- l'origine des principales importations ;
- Les filières ou produits phares qui constituent des avantages comparatifs pour le Sénégal.

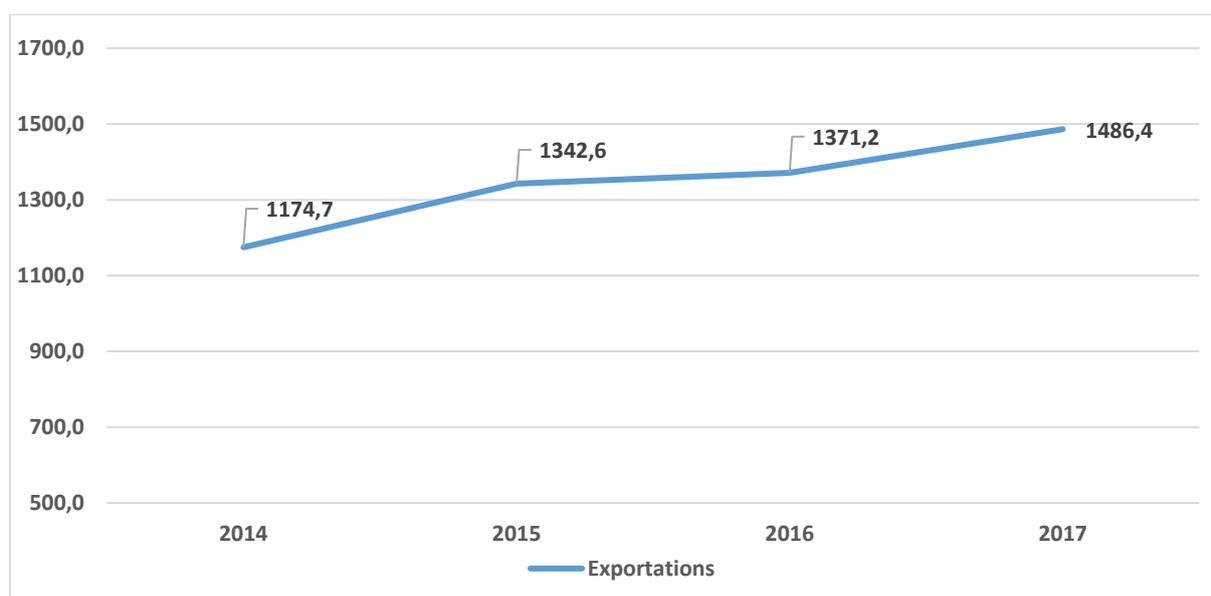
IV. ANALYSE DES TENDANCES DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

1. Les exportations et leur destination (valeurs en milliards de FCFA)

Au cours de ces dernières années, les exportations du Sénégal ont connu des variations plus ou moins importantes. Ces variations ont été causées pour la plupart par la découverte et l'exploitation de minerais nouveaux (or, zirconium, titane) mais également la stabilisation dans l'industrie chimique (acide phosphorique) et alimentaire (bouillons). Cependant, les produits tels que le coton ou le phosphate ont connu une baisse de leur niveau d'exportation ces dernières années. Aujourd'hui, les exportations restent toujours dépendantes du ciment et des produits halieutiques, horticoles, pétroliers ou encore arachidiers.

Les exportations du Sénégal se sont hissées à 1486,4 milliards de FCFA en 2017 contre 1371,2 milliards de FCFA l'année précédente, soit un relèvement de 8,4 %. Cette hausse est consécutive à celle des expéditions d'acide phosphorique, de Zircon, de huile brut d'arachide, d'or non monétaire et de produits halieutiques.

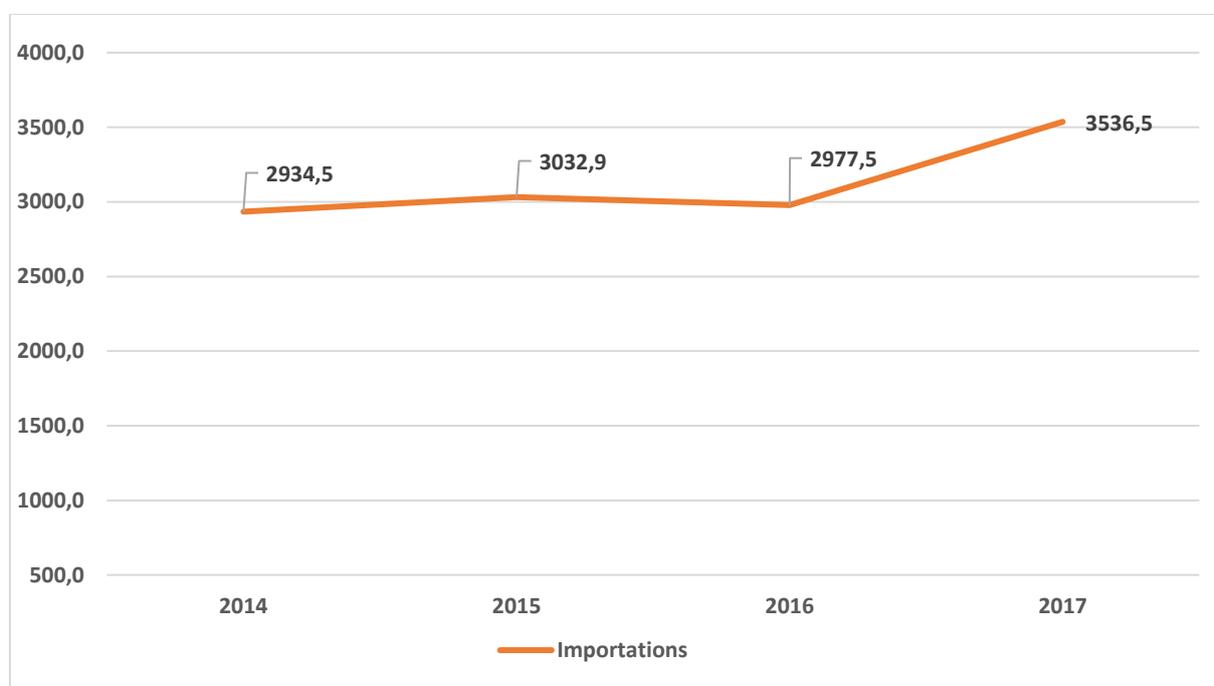
Graphique 1 : Evolution des exportations entre 2014 et 2017



S'agissant des principales destinations en 2017, le Mali, captant près de 13,6% des ventes extérieures et reste le premier client du Sénégal, suivi de la Suisse (11,3%), de l'Inde (8,6%), des Emirats Arabes Unis (4,3%), de la France (4,2%) et de la Côte d'Ivoire (4,2%).

2. Les importations et leurs principales origines (valeurs en milliards de FCFA)

Graphique 2 : Evolution des importations entre 2014 et 2017



Les importations sont passées de 2934,5 milliards en 2014 à 3536,5 milliards en 2017.

Le tableau ci-dessous donne les détails de la provenance des principales importations du Sénégal et de leurs poids respectifs.

PAYS	2014	2015	2016	2017
FRANCE	541 (1)	549 (1)	500 (1)	577 (1)
NIGERIA	262 (2)	269 (3)	249 (3)	308 (3)
REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	224 (3)	309 (2)	322 (2)	367 (2)
PAYS BAS	189 (4)	136 (6)	121 (6)	161 (5)
INDE	172 (5)	174 (4)	243 (4)	252 (4)
TURQUIE	138 (6)	79 (9)	74 (9)	125 (7)
BELGIQUE-LUXEMBOURG	124 (7)	89 (7)	83 (7)	115 (8)
ESPAGNE	110 (8)	137 (5)	153 (5)	149 (6)
ROYAUME UNI	81 (9)	53 (18)	29 (23)	36 (23)
ALLEMAGNE	77 (10)	82 (8)	64 (13)	101 (9)
ETATS UNIS D'AMERIQUE	67 (11)	71 (10)	67 (12)	82 (11)
COTE D'IVOIRE	64 (12)	62 (13)	61 (14)	73 (13)
ITALIE	61 (13)	71 (11)	76 (8)	86 (10)

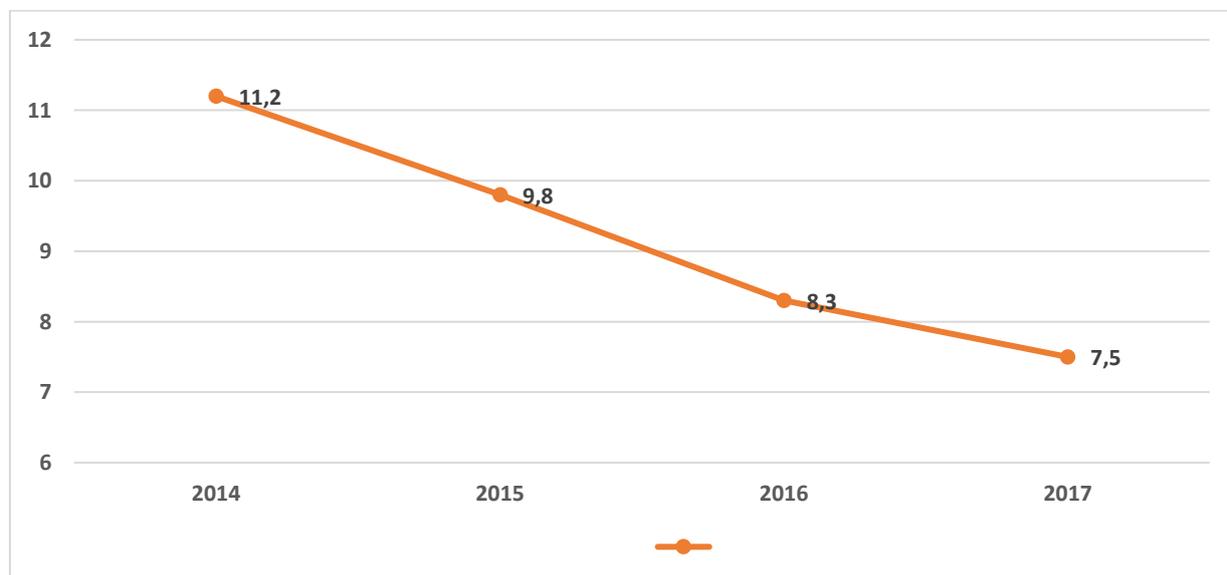
EMIRATS ARABES UNIS	57 (14)	58 (15)	74 (10)	70 (16)
----------------------------	---------	---------	---------	---------

(*) Le rang du pays par rapport à la valeur des importations

Le tableau ci-dessus nous indique que pour les principales origines des importations au Sénégal, en 2014 c'est la France qui occupe la première place avec plus 541 milliards de francs CFA de produits importés de ce pays. Ce rang occupé par la France est maintenu sur toute la période.

Par contre, le taux de couverture des importations venant de la France par les exportations du Sénégal ne représentent 7,5%. En d'autres termes, en 2017 les exportations du Sénégal vers la France ne permettent de couvrir que 7,5% des importations venant de la France. Ce taux couverture a connu une tendance à la baisse entre 2014 et 2017 en passant 11,2% en 2014 à 8,3% en 2016.

Graphique 2: taux de couverture des importations par les exportations par rapport à la France



Nous notons ainsi une baisse du taux de couverture des importations par les exportations qui passent de 11,2% en 2014 à 7,5 en 2017.

En 2014, la République Populaire de Chine occupait la troisième place par rapport au montant des importations du Sénégal, mais depuis 2015 elle occupe la deuxième place après la France. C'est le Nigéria qui occupait cette deuxième place en 2014 mais

depuis 2015 il se retrouve à la troisième place au profit de la République populaire de Chine. La République populaire de Chine est le seul pays (sauf l'Italie) dont les exportations vers le Sénégal ont connu une tendance haussière sur toute la période de 2014 à 2017. En 2014, le poids des exportations de la Chine vers le Sénégal sur les exportations de la France vers le Sénégal était de 41,4% mais en 2017 il est de 63,6%.

V. ANALYSE DES AVANTAGES COMPARATIFS

1. PRODUITS LAITIERS, CONSERVES DE VIANDE ET DE POISSON

a. Produits laitiers

Les importations du Sénégal en produits laitiers sont évaluées à 42,9 milliards de FCFA en 2017 contre 45,7 milliards en 2016; soit une augmentation relative de 6,5%. Une part importante des produits laitiers importés par le Sénégal viennent de la France. En 2017, plus de 45% du montant des importations en produits laitiers concerne les produits de la France.

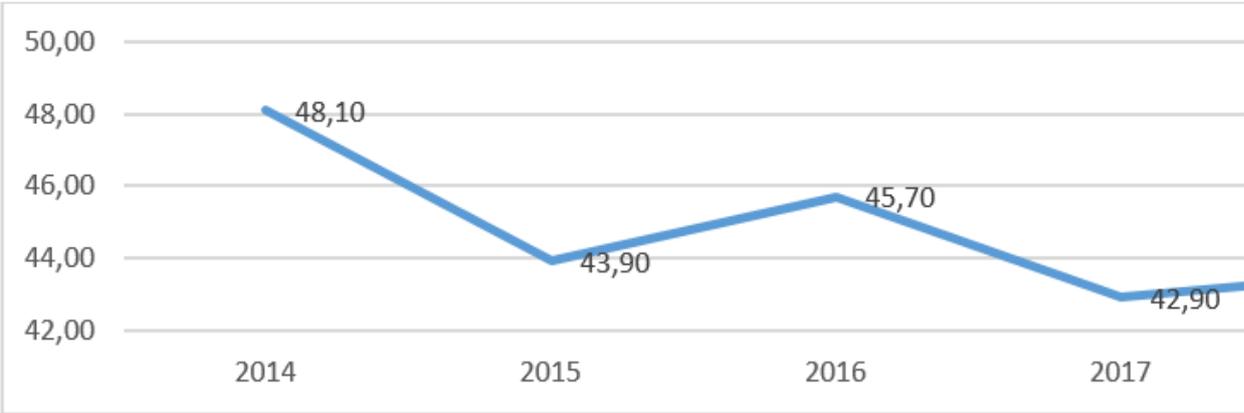
En 2017, Les produits laitiers importés de la France par le Sénégal représentent 43% des exportations du Sénégal vers la France. Autrement dit, les produits laitiers exportés par la France vers le Sénégal couvrent à hauteur de 43% les exportations du Sénégal vers la France. Le ratio du montant des produits laitiers importés par le Sénégal de la France sur les exportations du Sénégal vers la France a connu une tendance à la hausse sur toute la période de 2014 à 2017.

La filière laitière au Sénégal présente des potentiels de croissance certains avec un cheptel important. Le secteur de la transformation offre de nombreux débouchés grâce à une croissance démographique et le niveau de l'urbanisation du pays.

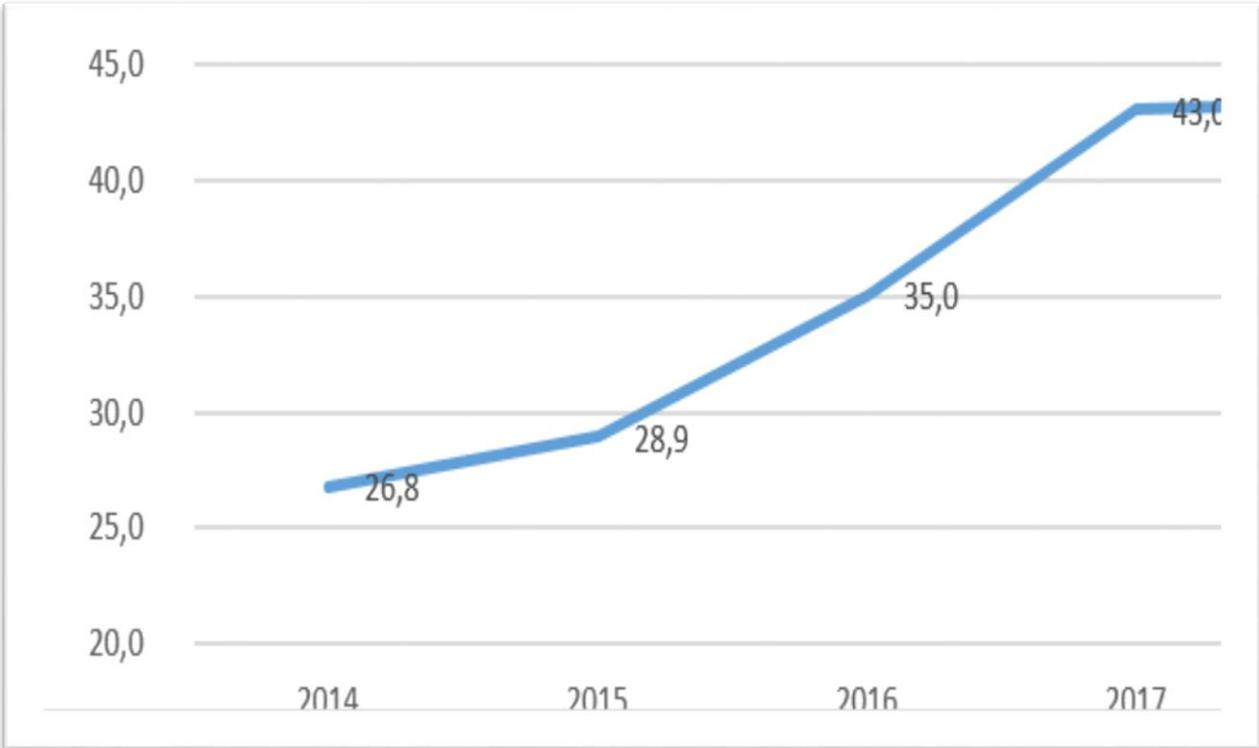
Cependant, la filière lait local connaît de nombreuses difficultés internes limitant fortement son niveau de développement. Parmi ces difficultés que rencontrent les acteurs de ce secteur, il y a, entre autres, le manque de moyens de conservation, l'absence d'unité de transformation, l'accès au crédit.

Et pourtant, le Sénégal dispose de potentialités réelles par rapport à cette filière qui pourraient être transformées en opportunités concrètes à travers la construction d'infrastructures de conservation et de transformation, l'accompagnement et le financement des différents acteurs. Autrement dit, il faut une bonne maîtrise de la chaîne de valeur laitière.

Graphique 4: Evolution des importations globales de produits laitiers



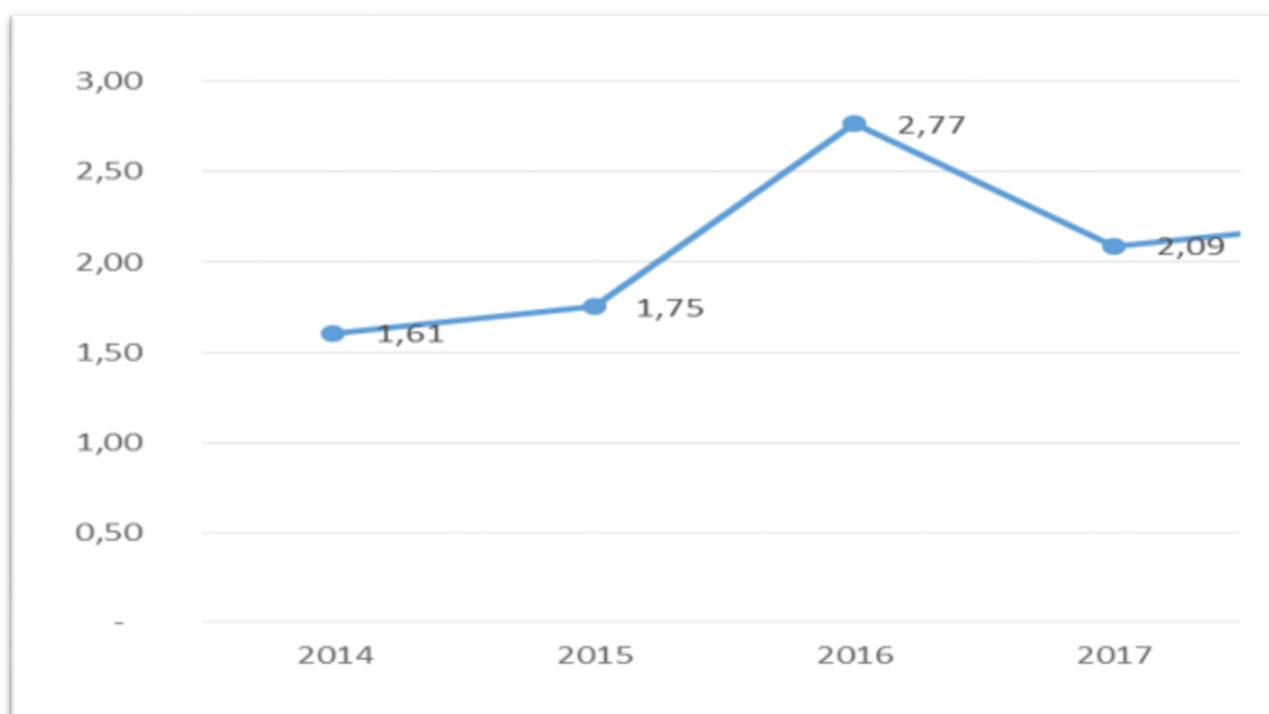
Graphique 5: Taux de couvertures des exportations de la France en produits laitiers vers le Sénégal par rapport aux exportations globales du Sénégal



a. CONSERVES DE VIANDE ET DE POISSON

Les importations du pays en conserves de viande et de poisson ont connu une tendance à la hausse sur la période de 2014 à 2016 en passant de 1,61 milliard en 2014 à 2,77 milliards en 2015. Par contre, en 2017 le niveau d'importation du Sénégal en conserve de viande et de poisson a connu une baisse par rapport à l'année dernière avec 2,09 milliards de francs CFA pour cette année.

Graphique 5: évolution des importations de conserves de viande et de poisson (en milliards de FCFA)



Au regard des données relatives aux exportations du Sénégal de poissons frais de mer qui ont connu une hausse depuis 2013, il y a lieu de développer la chaîne de valeur dans ce secteur surtout le volet transformation pour pouvoir substituer les importations de conserves de poisson à la production locale.

En effet, les produits de la pêche sont l'un des produits les plus exportés du Sénégal (15,9% des exportations totales en 2017). Ainsi, les exportations de poissons frais de mer en valeur sont de 168,5 milliards de FCFA au cours de l'année 2017 contre 161,5 milliards de FCFA en 2016, soit une augmentation de 4,4%.

Le produit est principalement exporté vers la Côte d'Ivoire (32,1%), la Corée du Sud (11,8%), la France (8,9%), l'Espagne (7,6%) et le Mali (5,1%).

Toutefois, il faut noter une faible création de valeur ajoutée dans ce secteur relative à une faible transformation de produits halieutiques. En effet, la transformation artisanale concerne principalement les produits ci-dessous :

- Le Kéthiakh : principal produit de la transformation (57,84%) ;
- le Metorah (15,69%) ;
- le Guédj (10,11%) ;
- le Salé-séché (6,90%) ;
- Tambadiang (6,38%).

Les autres produits ne représentent que 3,1% du volume transformé artisanalement.

Donc le Sénégal avec plus de 700 km de côtes poissonneuses dispose de réels avantages comparatifs pour développer un tissu industriel compétitif dans cette filière, transformer les produits de base et créer de la valeur ajoutée

2. Produits agricoles

a. Le RIZ

Le riz est l'aliment de base des sénégalais. Il s'est fortement substitué aux céréales locales (mil, sorgho et maïs), en milieu urbain mais aussi en milieu rural et représente aujourd'hui plus de 50 % de la consommation des ménages en céréales.

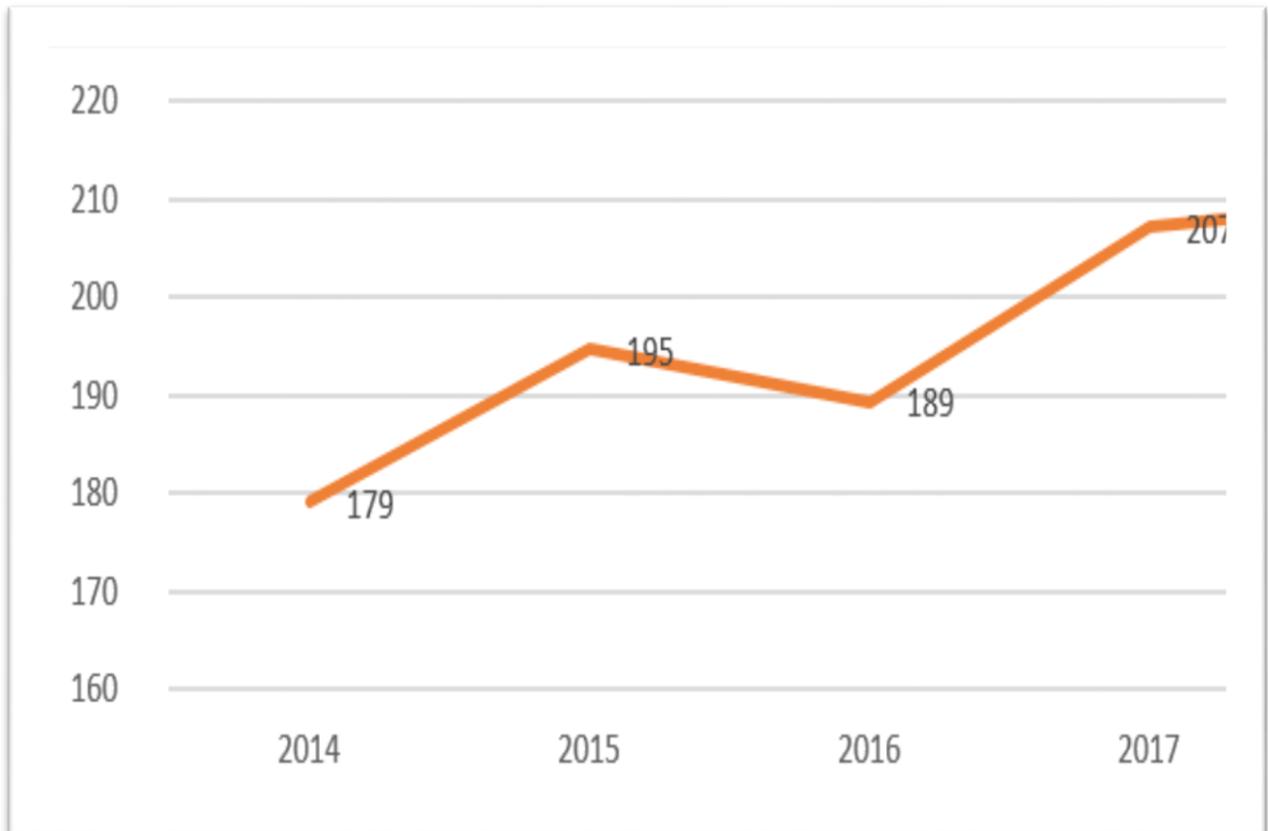
En effet, selon les données reçues de l'ANSD, les importations de riz ont été évaluées à 207,1 milliards FCFA en 2017 contre 189,3 milliards FCFA en 2016, soit un accroissement de 9,4% en 2017 en valeur après une baisse de 2,8% en 2016.

Cette augmentation des importations résulte, de la chute de la production du riz au Sénégal passant de 906 348 tonnes la campagne 2015/2016 à 750 800 tonnes la campagne 2016/2017. La part des importations de riz est arrêtée à 5,9% en 2017.

Selon toujours l'ANSD, le riz est importé essentiellement de l'Inde (+46,2%), de la Thaïlande (+28,8%), du Brésil (+10,2%) et des Etats Unis (3,4%).

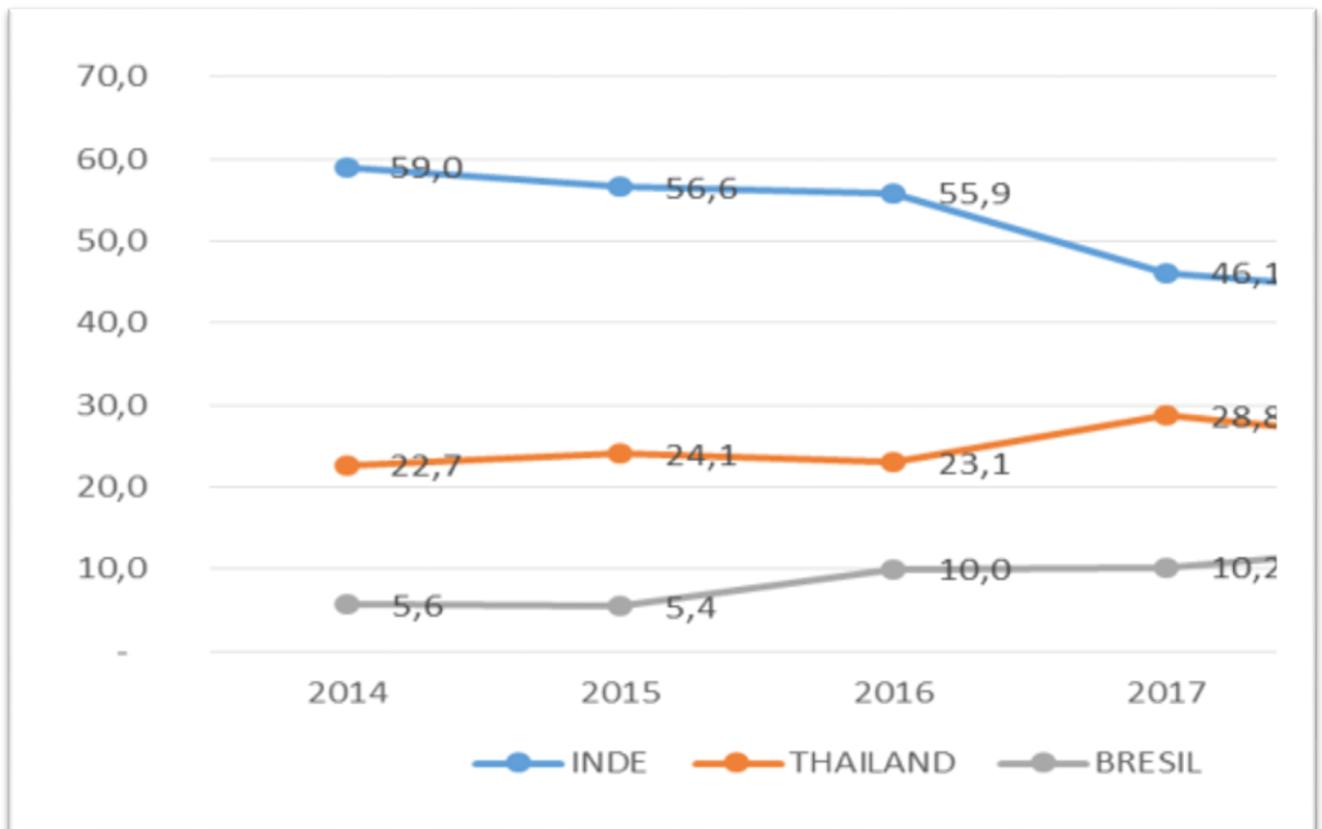
Le Sénégal s'est inscrit à partir de 2014 dans une nouvelle dynamique de croissance avec 6,6% (ANSD) en moyenne annuelle. Selon le Plan d'action prioritaire du PSE (PAP 2019-2023) cette croissance repose sur la consommation, les exportations et les investissements dans les infrastructures économiques et sociales (énergie, éducation, BTP) et sur une redynamisation de l'agriculture.

Graphique 6: évolution des importations de Riz (en milliards de FCFA)



La plupart des importations du riz au Sénégal viennent de l'Inde. Sur la période de 2014 à 2017, les importations du riz venant de l'Inde ont connu une légère baisse passant de 59 milliards en 2014 à 55,9 milliards en 2016 et 46,1 milliards en 2017. Par contre pour le riz importé du Brésil, les importations ont connu une hausse sur cette même période. Il en est de même pour les importations du riz venant de Thaïlande (sauf pour 2016 où les importations ont connu une légère baisse).

Graphique 7: Répartition (%) des importations de Riz selon le pays

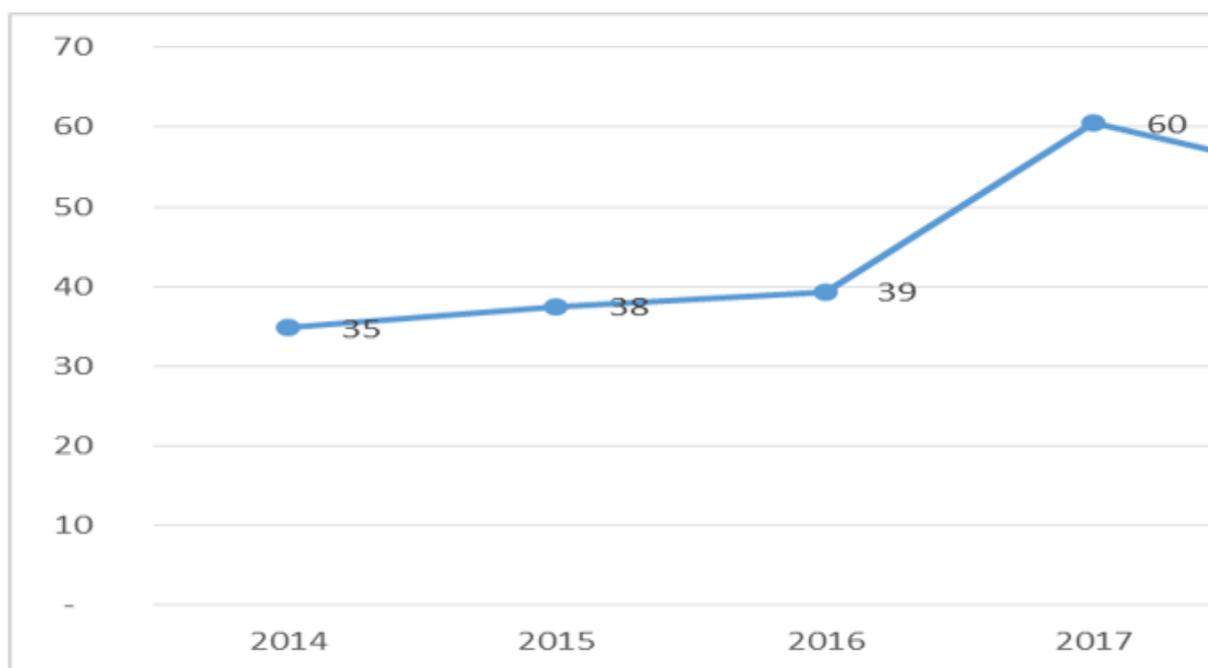


Le riz est un des produits pour lesquels le Sénégal dispose d'avantages comparatifs compte tenu de la disponibilité de terres dans la vallée du fleuve Sénégal et dans la vallée de l'Anambé ainsi que de l'engagement des acteurs et de la grande expérience acquise par ces derniers dans ce secteur.

b. FRUITS ET LEGUMES COMESTIBLES

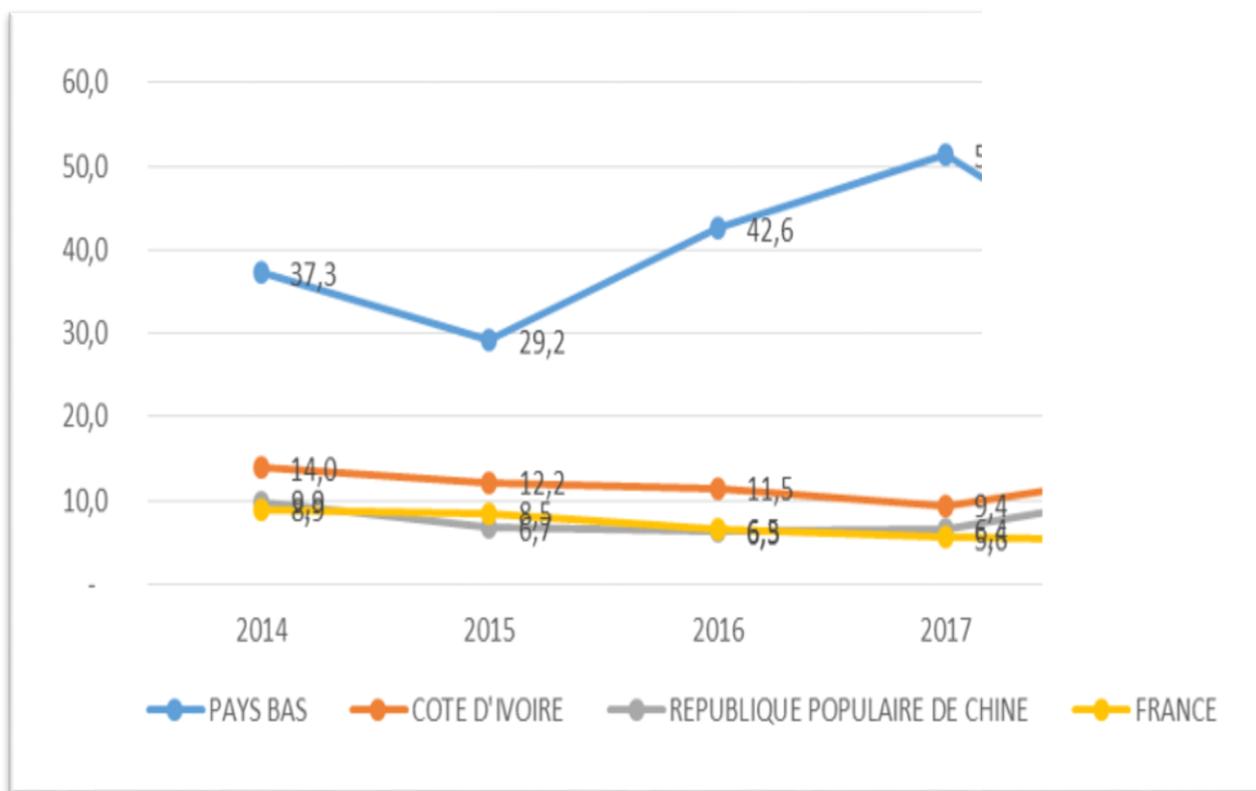
S'agissant des importations du pays en fruits et légumes comestibles, elles ont suivi une tendance haussière sur la période de 2014 à 2017. En 2017, les importations ont connu un pic passant de 39 milliards en 2016 à 60 milliards en 2017.

Graphique 8: évolution des importations de Fruits et légumes comestibles (en milliards de FCFA)



La répartition des importations en fruits et légumes comestibles montre que ce sont les Pays bas qui exportent plus de ces produits vers le Sénégal (37,3% en 2014 et 50% en 2017). Après les Pays bas, c'est la Côte d'ivoire qui prend la seconde place des pays exportateurs de fruits et de légumes comestibles vers le Sénégal.

Graphique 9: Répartition (%) des importations de Fruits et légumes comestibles selon le pays



Il à noter que depuis quelques années il y a un début de diversification de la base de production et d'exportation avec de nouvelles filières émergentes.

En effet, entre 2012 et 2017 la production horticole est passée de 900 000 à 1 300 000 tonnes et les exportations sont passées de 52 000 à 106 000 tonnes.

L'horticulture est une filière à fort potentiel de production et d'exportation qui doit être soutenue à travers des programmes structurants prenant en compte la dimension chaîne de valeur.

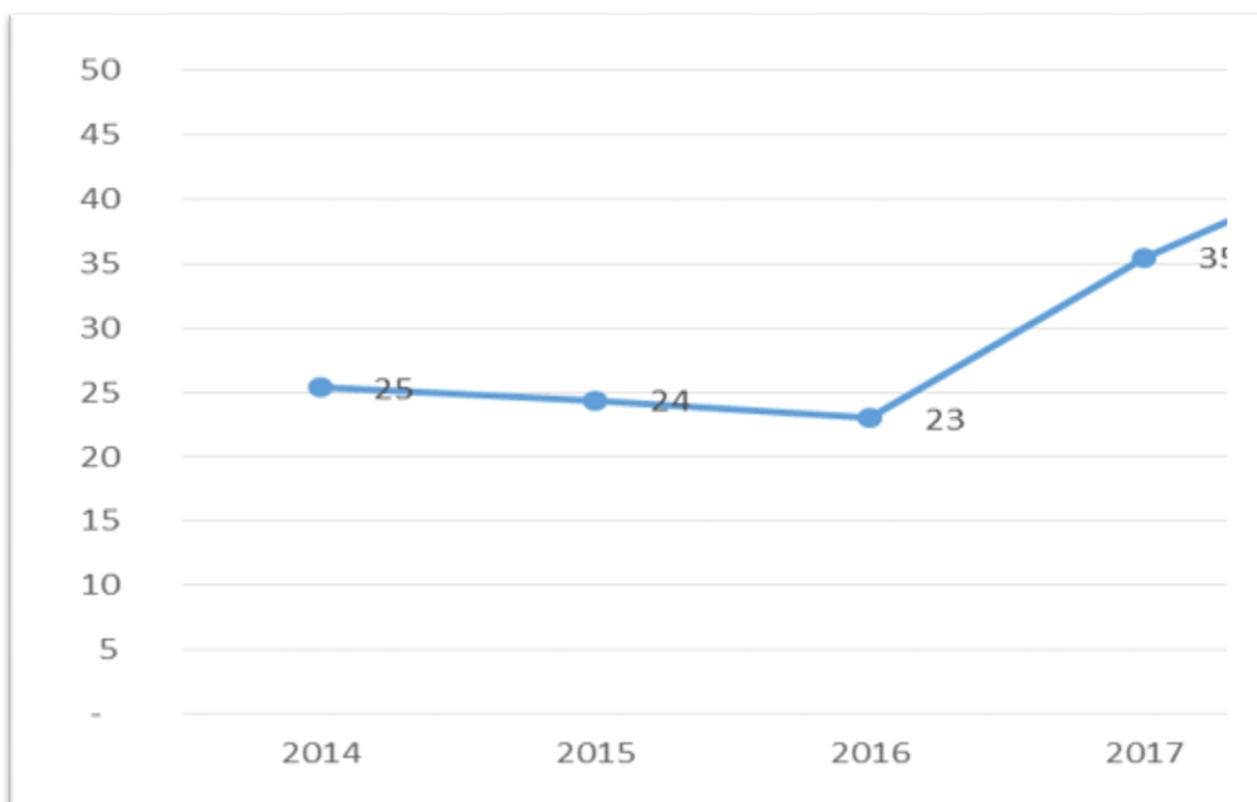
c. MAÏS

Les principales céréales cultivées sous pluie au Sénégal sont le mil, le sorgho et le maïs. Les régions de production se situent au centre (dans le bassin arachidier) et au sud du pays (Casamance, Tambacounda). La culture du maïs, plus exigeant en eau, se développe principalement dans les régions de Tambacounda, de Kolda et de Kaolack. Le programme « maïs » initié en 2003 par le gouvernement avait diffusé la

culture dans toutes régions du Sénégal mais l'effet recherché n'a pas été atteint car le pays continue toujours d'importer une quantité importante de maïs. Les importations de maïs sont encore élevées notamment pour répondre aux besoins de l'alimentation.

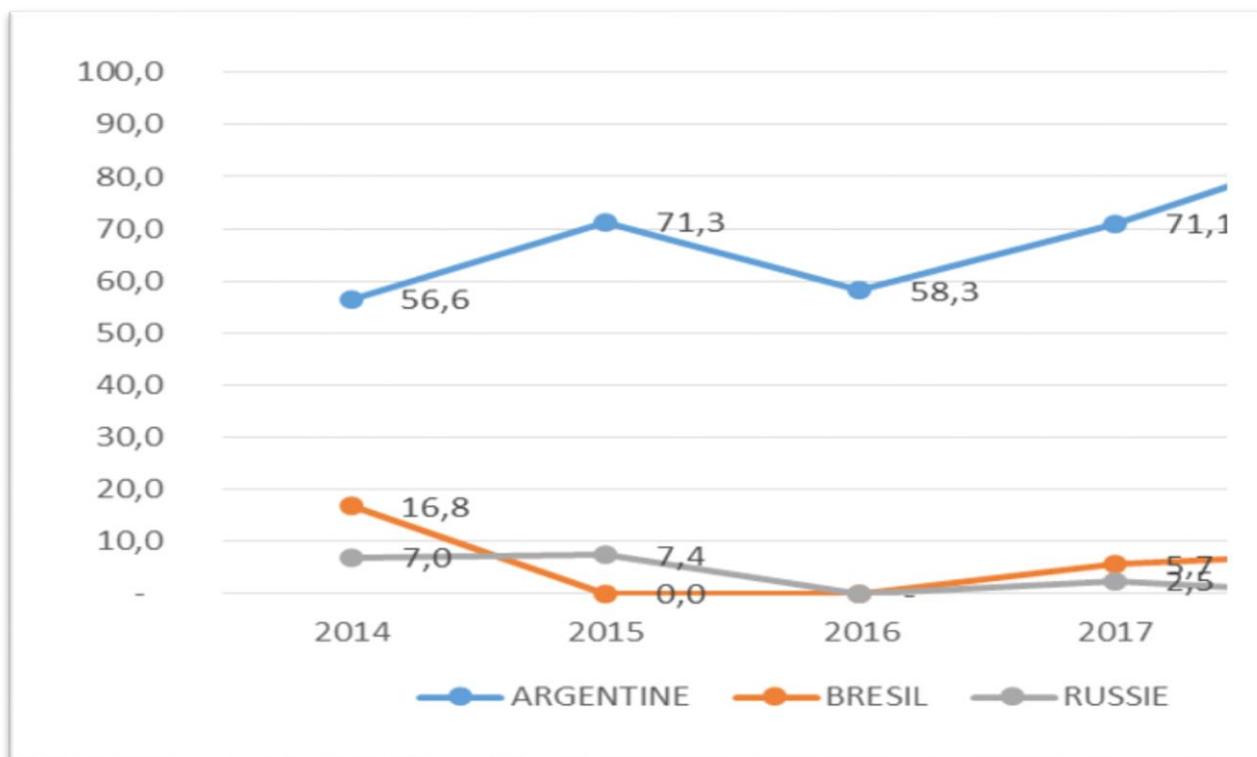
Au cours de la période de 2014- 2016, les importations ont connu une tendance à la baisse car passant de 25 milliards en 2014 à 24 milliards en 2015 et 23 milliards en 2016. Puis elles s'établissent à 35 milliards en 2017.

Graphique 10: évolution des importations de Maïs (en milliards de FCFA)



La plupart des importations du Sénégal en maïs proviennent de l'Argentine. En 2014, 56,6% de la valeur des importations du Sénégal en maïs provient de l'Argentine contre 71,1% en 2017 soit une hausse de 14,5 points de pourcentage.

Graphique 11: Répartition (%) des importations de maïs selon le pays



3. Produits pétroliers et produits pétroliers finis

a. Exportations de produits pétroliers

Avec la Société Africaine de Raffinage (SAR), le Sénégal se positionne, depuis les indépendances, comme exportateur de produits pétroliers.

Selon l'ASND, les produits pétroliers occupent la troisième place parmi les principaux produits exportés du Sénégal en 2017. En effet, les expéditions de produits pétroliers sont évaluées en valeur à 124,4 milliards de FCFA en 2017 contre 99,1 milliards de FCFA l'année précédente, soit une hausse de 25,6%.

En 2017, les expéditions de produits pétroliers sont essentiellement destinées aux provisions de bord pour l'avitaillement des navires et aéronefs (69,3%), au Burkina Faso (7,0%), au Mali (6,2%), au Togo (4,3%) et à la Mauritanie (2,1%).

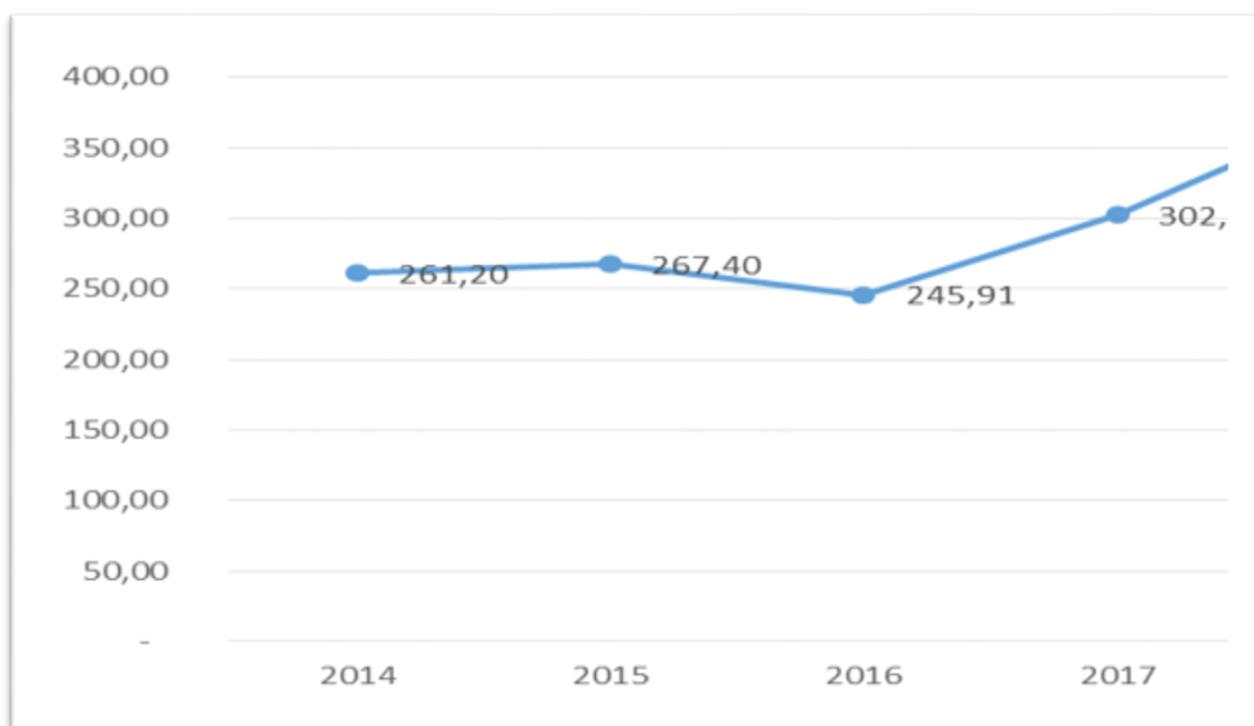
b. Importations de pétrole brut

Après exploitation des données de l'ANSD, nous avons constaté que les achats extérieurs d'huiles brutes de pétrole ont connu une tendance baissière (en valeur) durant ce quinquennat pour atteindre 261, 20 milliards FCFA en 2014 puis il y a eu une légère hausse en 2015 (267,40 milliards) pour connaître par la suite une baisse en 2016 (245,91 milliards). Cette baisse est expliquée par la baisse des cours mondiaux de 49,6% entre 2013 et 2017. Au même moment, les importations en volume se sont relevées de 45,9%6, imputable au besoin croissant de consommation, notamment pour la production des produits pétroliers finis.

Toutefois, en 2017 les importations de pétrole se sont relevées suite au redressement des cours du pétrole de 24,0%, imputable aux quotas de productions décidés par les pays exportateurs de pétrole (OPEP).

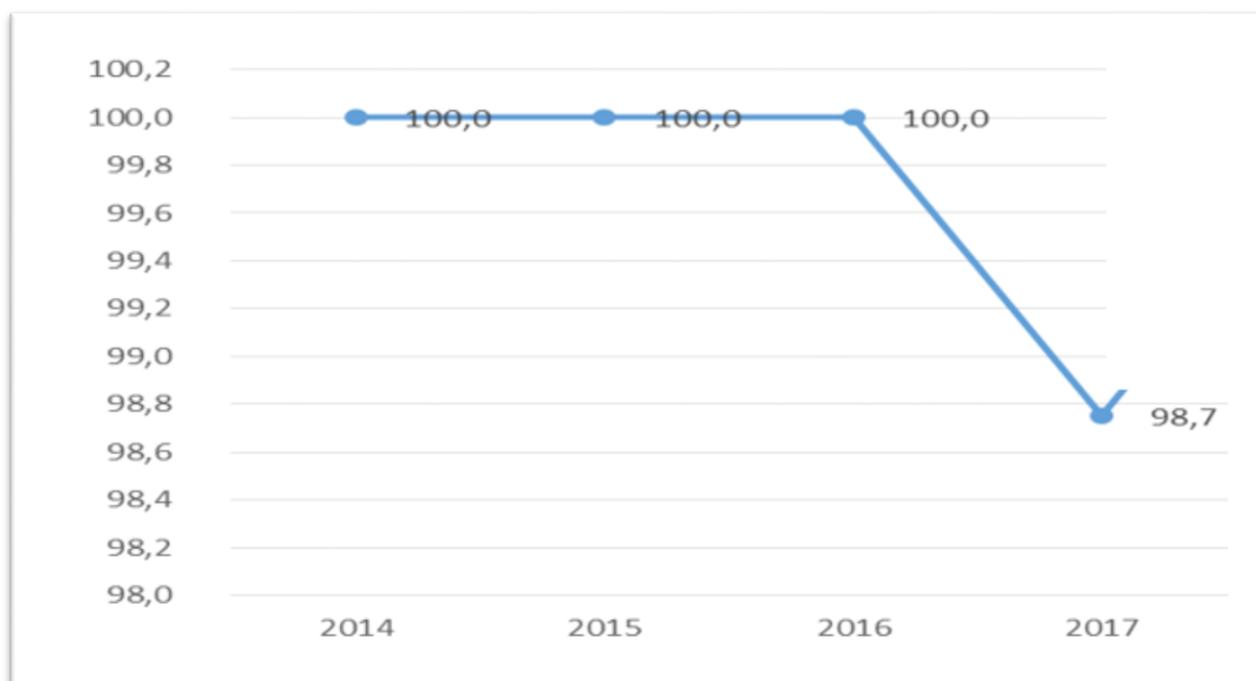
La part des importations de l'huile brute de pétrole s'est accrue en 2017 pour s'établir à 8,5% (après 8,3% en 2016). Par ailleurs, le Nigéria demeure pratiquement le principal pays fournisseur du Sénégal en pétrole brut en 2017.

Graphique 12: évolution des importations d'huiles brutes et pétrole (en milliards de FCFA)



Les huiles brutes et pétrole sont exclusivement importées du Nigéria. De 2014 à 2018, toute l'importation de ce produit nous vient de ce pays sauf pour l'année 2017 où c'est 98,7% des importations viennent du nigéria et le reste (1,3%) provient des Pays Bas.

Graphique 13: Répartition (%) des importations d'huiles brutes et pétrole selon le pays



c. Importations de produits pétroliers finis

Le Sénégal est un grand importateur de produits finis (l'essence d'aviation, le super carburant, le gasoil et les huiles lubrifiantes) même si sur la période 2013-2017 les importations de produits pétroliers finis se sont inscrites en baisse (en valeur) pour atteindre 288,8 milliards de FCFA en 2017 contre 361,6 milliards de FCFA en 2013 (ANSD).

Selon l'ANSD, cette baisse amorcée en 2014 est consécutive à la chute des cours mondiaux du pétrole brut, principal intrant pour la production des produits pétroliers. En revanche, elles se sont redressées de 28,8% en 2017 (après une baisse de 31,9% en 2016). Cet accroissement est expliqué par la hausse de la demande des produits pétroliers finis pour la consommation locale et pour la réexportation, notamment vers le Mali.

En 2017, les produits pétroliers finis ont représenté 8,2% dans la distribution des importations totales et sont fournis essentiellement par les Pays Bas (30,0%), l'Espagne (15,2%), la Belgique-Luxembourg (9,2%), l'Allemagne (8,3%) et la France (6,2%)³.

Le choix du secteur du pétrole comme secteur pour lequel le Sénégal détiendra très bientôt un avantage comparatif réel se justifie par les importantes réserves de pétroles découvertes ces dernières années dont l'exploitation est prévue en 2023. Le Sénégal devra ainsi renforcer sa production et ses exportations d'abord dans la sous-région et ensuite conquérir les marchés internationaux.

Pour ce faire les PME ont une grande place sur toute la chaîne de valeur du pétrole.

D'ailleurs, l'adoption récente de la loi sur le contenu local dans le domaine des hydrocarbures (Loi n° 2019-03 portant code pétrolier) donne plus d'opportunités aux PME et PMI.

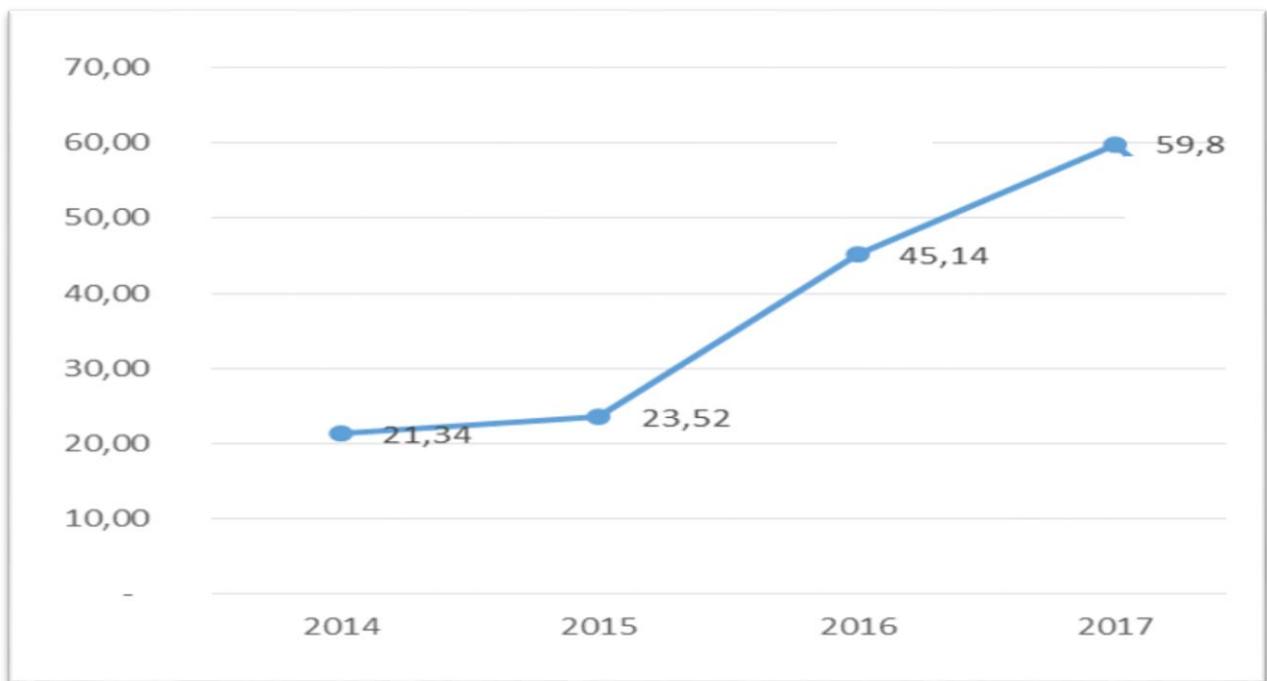
4. SUCRES BRUTS ET RAFFINÉS

Les importations de sucres bruts et raffinés sont passées de 21,34 à 59,8 milliards de FCFA entre 2014 et 2017. Durant toute cette période les importations de sucre ont ainsi connu une hausse.

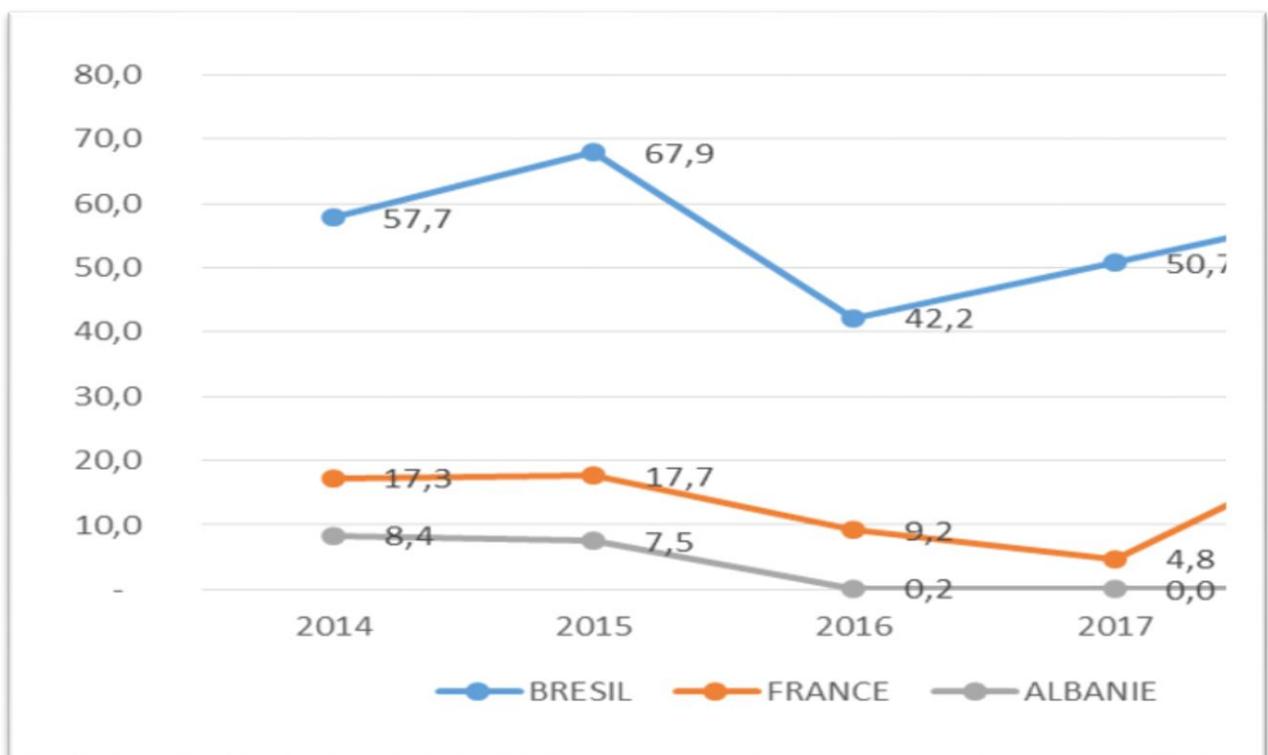
En termes de répartition des importations de sucre vers le Sénégal, c'est le Brésil qui est le premier pays exportateur de sucre vers le Sénégal sur la période de 2014 à 2017 suivi de la France et de l'Albanie. En 2014, 57,7% des importations de sucre du Sénégal viennent du Brésil contre 67,9% pour l'année suivante.

³ ANSD

Graphique 14: évolution des importations de sucre bruts et raffinés (en milliards de FCFA)



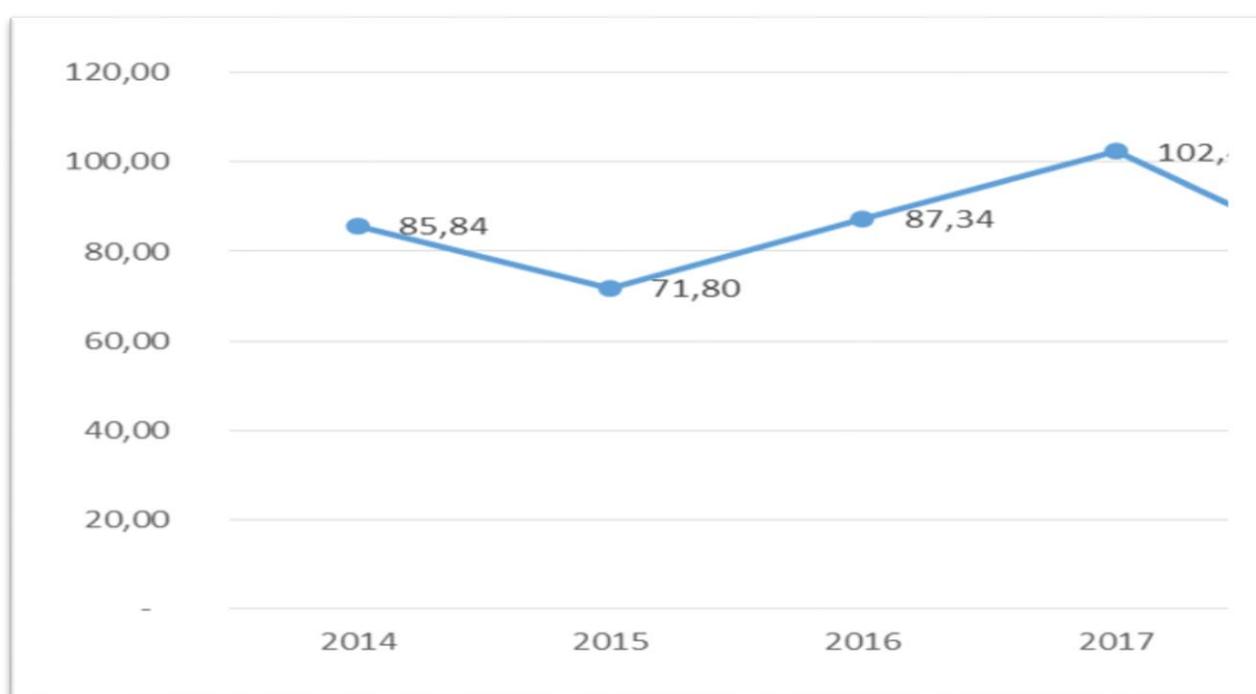
Graphique 15: Répartition (%) des importations de sucres bruts et raffinés selon le pays



5. HUILES ET GRAISSES ANIMALES ET VEGETALES

Concernant les importations d'huiles et graisses animales et végétales, elles ont connu une baisse en 2015 par rapport à l'année précédente en passant de 85,84 milliards à 71,8 milliards. Depuis 2015, ces importations ont connu une tendance à la hausse en passant à 87,34 milliards en 2016 à 102 milliards en 2017 soit une hausse de près de 15 milliards par rapport à l'année précédente.

Graphique 15: évolution des importations d'huiles et graisses animales et végétales (en milliards de FCFA)



Le marché des huiles raffinées est passé de 150.000 tonnes en 2013 à plus de 200.000 tonnes en 2017, dont plus de 90% constituées d'importations, pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 100 milliards de CFA.

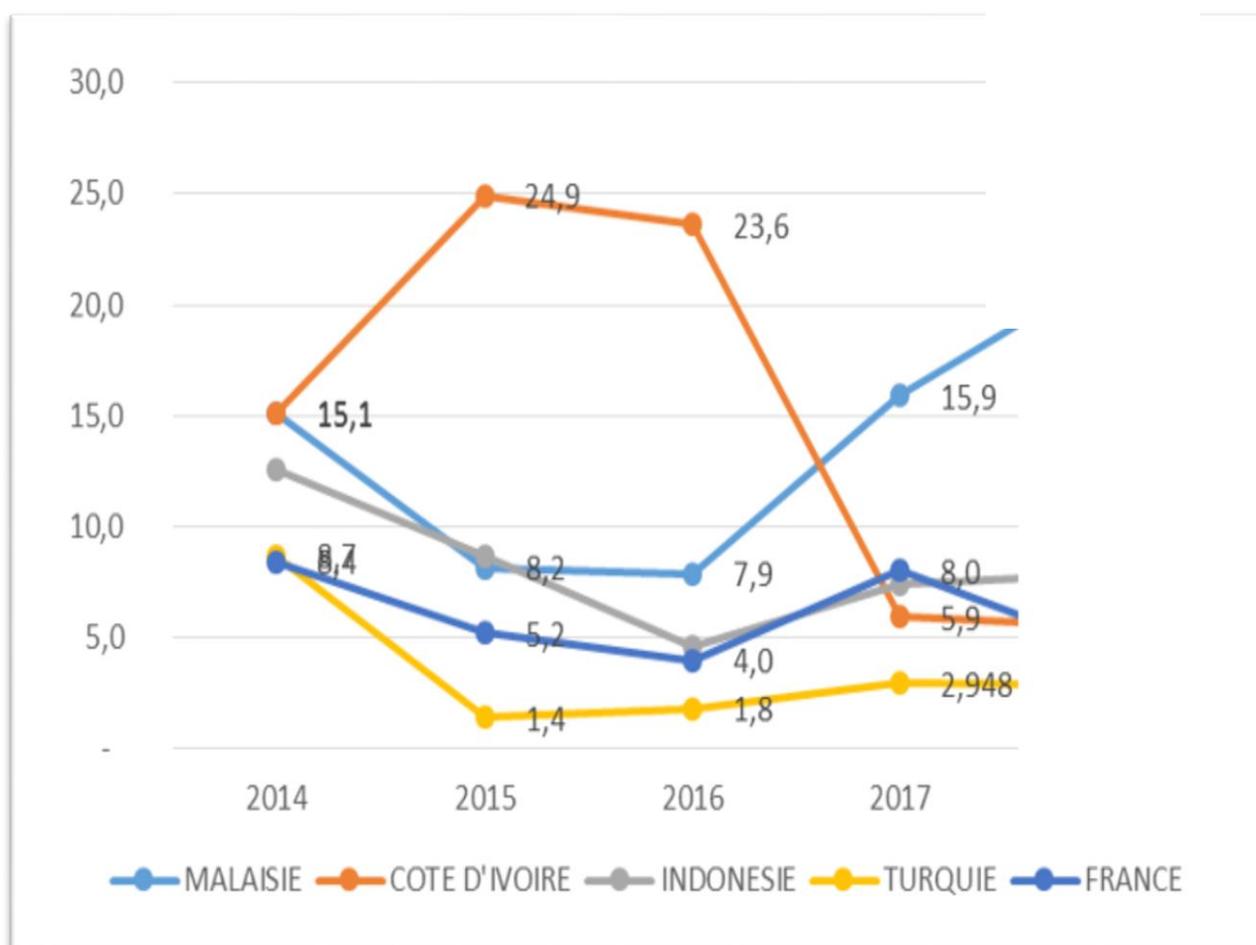
La demande est essentiellement satisfaite par une offre importée d'huile de palme raffinée et par une offre locale d'huile de soja ou de tournesol raffinée. Pour ce qui est de l'arachide et des autres catégories d'huile, elles n'occupent que 5% de parts de marché en moyenne

Cette situation traduit la dépendance du marché vis-à-vis des importations tributaires des excédents des pays producteurs et caractérisées par la volatilité des cours.

En effet, la SONACOS fait face à des contraintes d'équipements de qualité pour la trituration des graines d'arachide en huile. Ce qui fait qu'elle n'assure pas, pour le moment, une offre suffisante pour limiter les importations d'huiles végétales.

L'autre contrainte identifiée est relative à la faible compétitivité de l'huile d'arachide par rapport aux autres huiles importées qui coutent moins chères.

Graphique 16: Répartition (%) des importations d'huiles et graisses animales et végétales selon le pays



6. CHAUSSURES

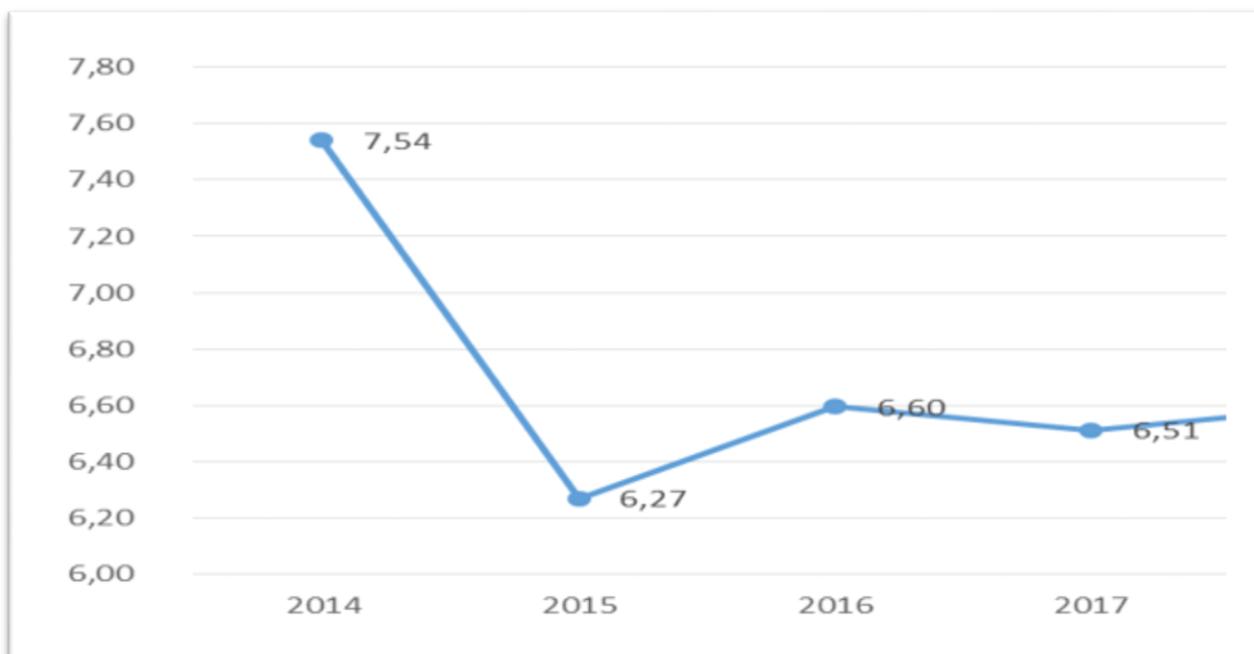
La cordonnerie au Sénégal est un savoir-faire important qui se transmet, depuis, de générations en générations. Pendant longtemps, les artisans sénégalais produisaient des babouches et autres sandales classiques mais ces dernières années des avancées notoires ont été notées en termes de produits diversifiés proposés (Mocassins, bottines, escarpins, mules, paire de claquette) mais également sur le plan de la qualité.

En effet, la production de chaussures fait intervenir maintenant plusieurs acteurs (designers, cordonniers, stylistes, etc.) avec l'utilisation de plusieurs matières premières (Cuir de reptiles, cuir imprimé, tissus wax). C'est un secteur qui regorge donc beaucoup de potentialités.

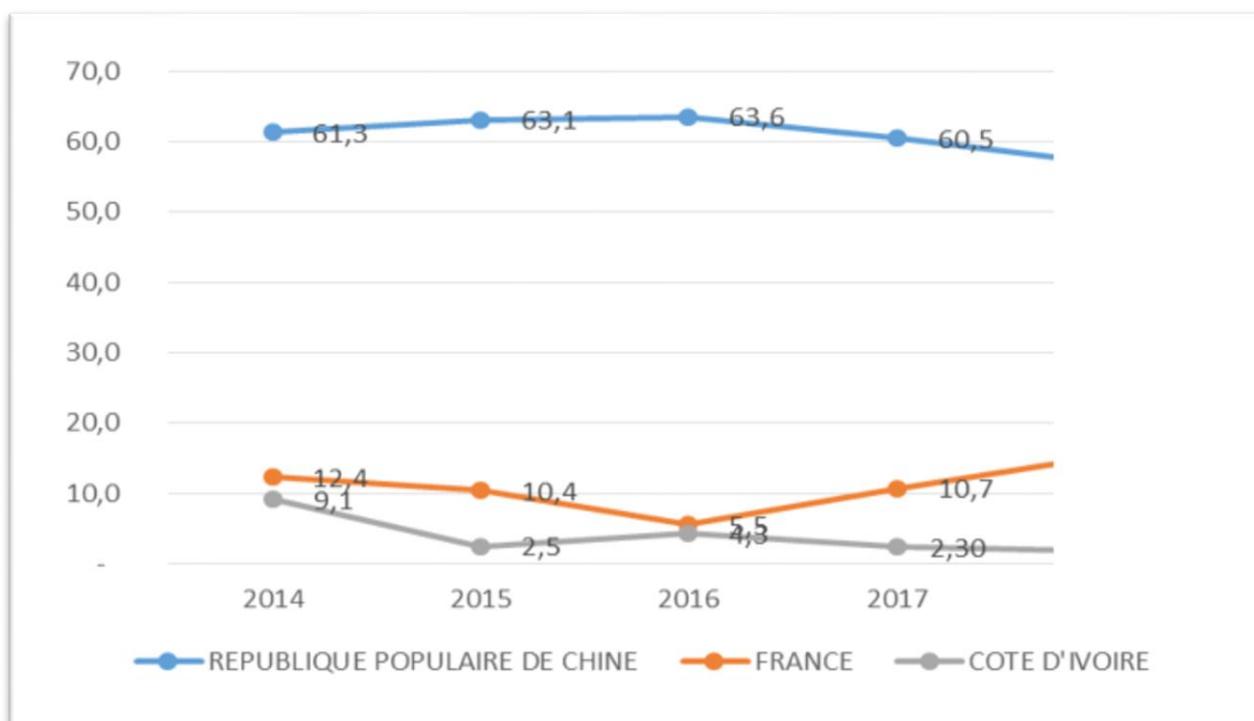
Du point de vue des statistiques, les importations de chaussures au Sénégal ont connu une baisse importante passant de 7,54 milliards en 2014 à 6,27 milliards de F CFA en 2015. Par contre, en 2016 elles ont connu une hausse de 0,33 milliards de FCFA par rapport à l'année précédente avant de baisser de 0,09 milliards l'année suivante.

Il est à noter que la plupart des importations de chaussures au Sénégal proviennent de la Chine. Depuis 2014, plus de 60% des importations du Sénégal en chaussures proviennent de la Chine. Après la Chine c'est la France qui s'est positionnée en deuxième place des pays exportateurs de chaussures vers le Sénégal sur cette même période suivie par la Côte d'Ivoire.

Graphique 17: évolution des importations de chaussures (en milliards de FCFA)



Graphique 18: Répartition (%) des importations de chaussures selon le pays

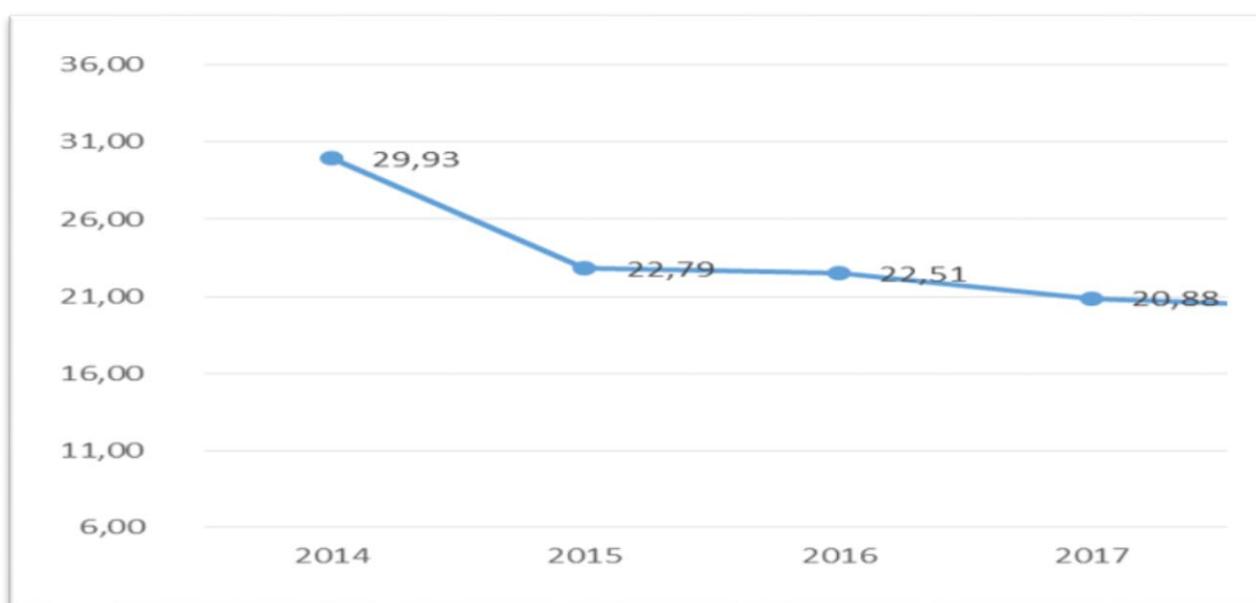


Les données recueillies dans le cadre de cette étude montrent que le Sénégal dispose de nombreuses potentialités dans le domaine de l'artisanat en général et de la cordonnerie en particulier.

7. ENGRAIS

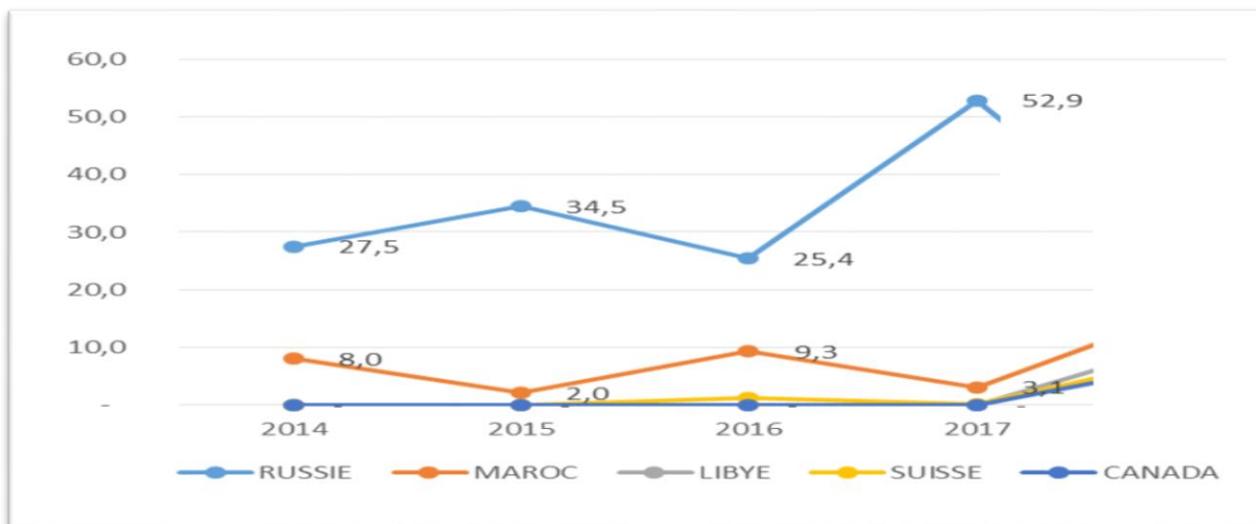
Contrairement à la plupart des produits importés par le Sénégal, les importations d'engrais ont connu une baisse sur toute la période de 2014 à 2017. En 2014, le Sénégal a importé près de 30 milliards de francs CFA (29,93 milliards) d'engrais contre 22,79 milliards l'année suivante. En 2017, les importations d'engrais sont évaluées à 20,88 milliards soit une baisse de 1,62 milliards en valeurs absolues.

Graphique 19: évolution des importations d'engrais (en milliards de FCFA)



S'agissant de la répartition des importations d'engrais selon les pays de provenance, nous constatons que depuis 2014 c'est la Russie qui a la part la plus importante des importations d'engrais du Sénégal. En 2014, 27,7% des importations d'engrais du Sénégal viennent de la Russie. Cette part a connu une hausse importante en 2017 avec 52,9 de l'ensemble des importations d'engrais du Sénégal. Après la Russie, c'est le Maroc qui prend la deuxième position des pays exportateurs d'engrais vers le Sénégal sur la période de 2014 à 2017.

Graphique 20: Répartition en pourcentage des importations d'engrais selon le pays



VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le retraitement des statistiques douanières entre 2014 et 2017 a permis d'avoir des informations assez précises sur les échanges extérieurs du Sénégal (Importations et exportations) et sur ses avantages comparatifs. L'objectif étant de promouvoir et d'orienter les PME sur les secteurs pour lesquels le Sénégal dispose des avantages comparatifs afin de limiter le déficit de la balance commerciale.

Après exploitation et analyse des données recueillies, les secteurs ci-dessous sont les secteurs pour lesquels le Sénégal détient des avantages comparatifs :

- **Produits laitiers, conserves de viande et de poisson ;**
- **Produits agricoles (Riz et fruits et légumes comestibles) ;**
- **Maïs ;**
- **Sucres bruts et raffinés ;**
- **Huiles et graisses animales et végétales ;**
- **Huiles brut et pétrole ;**
- **Chaussures**
- **Engrais**

Ainsi, après exploitation des différentes statistiques relatives aux produits ou secteurs sus-indiqués nous formulons des recommandations transversales et des recommandations spécifiques.

1. Recommandations transversales

Ce sont des recommandations communes à tous les produits ou secteurs susmentionnés identifiés comme stratégiques pour le Sénégal. Pour ces produits, il faudra :

- Renforcer les capacités techniques et humaines des PME qui évoluent dans ces produits ou filières ;
- Faciliter l'accès au crédit aux PME ;
- Renforcer, chez les PME, la prise en compte de la dimension chaîne de valeur notamment au niveau des maillons stockage, conservation et transformation pour les produits agricoles et d'élevage;

- Utiliser les mesures de défense commerciale (mesures de sauvegarde, mesures antidumping, subventions et mesures compensatoires) pour protéger les secteurs stratégiques de l'économie nationale (agriculture, élevage, artisanat, etc.). Ces mesures permettent d'arrêter temporairement les importations qui causent ou menacent de causer un dommage à une branche de production nationale.

2. Recommandations spécifiques

Il s'agit d'un ensemble de recommandations spécifiques formulées par secteur ou par produit.

a. PRODUITS LAITIERS, CONSERVES DE VIANDE ET DE POISSON

Produits laitiers

Concernant la production laitière, le Sénégal dispose aujourd'hui un avantage comparatif réel à exploiter.. A ce titre, il est recommandé de/d' :

R1 : Identifier les PMI et PME travaillant dans le secteur de la production de lait en faisant une cartographie nationale de l'ensemble des unités de production ;

R2 : Accompagner les PME et PMI qui sont dans ce secteur à un meilleur accès aux financements afin de développer davantage leur capacité de production et/ou de transformation ;

R3 : Mettre en œuvre des projets et programmes pour permettre aux PME de mieux intégrer les chaînes de valeur surtout les volets conservation et transformation.

Conserves de viande et de poisson

Pour le secteur des conserves de viande et de poisson, il faudra :

R1 : Renforcer les capacités des PME qui s'activent dans la transformation artisanale ;

R2 : Créer de petites unités industrielles qui vont collaborer avec les trois (3) pôles industriels intégrés de transformation de produits de la mer prévus dans le cadre du PSE.

b. Produits agricoles

Le Riz

Le riz est l'une des denrées les plus importées par le Sénégal alors que ce dernier dispose de réelles potentialités. S'agissant de la production rizicole, il faut :

- renforcer la mécanisation de l'agriculture afin d'augmenter la productivité des riziculteurs ;
- Renforcer l'accès des PME au foncier, à des financements adaptés, aux facteurs de production (l'eau, les intrants, etc) pour la production de riz de qualité ;
- Renforcer l'intégration des producteurs dans la chaîne de valeur en mettant l'accent sur :
 - o la transformation : C'est un maillon important de la chaîne de valeur pour créer de la valeur ajoutée. En effet, les PME qui s'activent dans les services de soutien ou de transformation devront être davantage accompagnées. En effet, il y a de réelles potentialités dans les services de soutien et d'usinage du riz paddy. A ce titre, les PME et PMI doivent être accompagnées pour qu'elles disposent des équipements tels que des rizeries performantes pour produire du riz blanc de qualité ;
 - o Le riz gagne de plus en plus des parts de marché au niveau national mais sa commercialisation reste toujours un réel problème dans les grands centres urbains. D'où la nécessité d'accompagner les producteurs et les PME à la promotion de leurs produits ainsi qu'à

l'adoption de meilleures stratégies de communication et de commercialisation de leurs produits.

Fruits et légumes comestibles

Ce secteur à fort potentiel de création de richesses et d'emplois doit être davantage accompagné. Pour ce faire, il va falloir :

R1 : lutter contre l'invasion des insectes ;

R2 : Régler le problème de l'accès difficile aux marchés et les problèmes de commercialisation avec la construction de plateformes commerciales régionales (la logistique, la construction de magasins de stockage, de centres de conditionnement, etc.) ;

R3 : Faciliter l'accès aux financements aux producteurs et aux PME transformatrices ;

R4 : Créer dans les zones de fortes productions (les Niayes, la vallée du Sénégal, etc.) des unités industrielles de transformation des fruits et légumes.

Maïs

Concernant la production de maïs, le Sénégal dispose des atouts pour améliorer la production de cette céréale. Aujourd'hui, le maïs fait partie des principales céréales cultivées sous pluie au Sénégal. Les régions de production se situent au centre (Bassin arachidier) et au sud du pays (Casamance, Tambacounda). Il faut également noter que le programme « maïs » initié en 2003 par le gouvernement avait pour but d'étendre la production de maïs dans toutes régions du Sénégal mais l'effet recherché n'a pas été atteint. Les importations de maïs sont encore élevées notamment pour répondre aux besoins de l'alimentation humaine et animale.

En guise de recommandations, il va falloir :

R1 : Faciliter l'accès aux producteurs aux semences de qualité pour le maïs

R2 : Améliorer l'accès au matériel agricole pour les producteurs

R3 : Mettre en place un système de chaîne de valeur pour le maïs (de la production à la transformation et la commercialisation)

c. Sucres bruts et raffinés

La production de sucre au Sénégal ne connaît pas une diversification de lieu de production au Sénégal. La quasi-totalité de la production est faite dans une localité et est détenue par un seul industriel. Aujourd'hui, la part des importations dans la consommation de sucre au Sénégal est importante. Cependant, le pays dispose des potentialités pour améliorer sa production de sucre. Pour cela, il faudrait :

R1 : Voir les possibilités et modalités pratiques de casser le monopole de la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS) afin de permettre, dans le cadre d'une concurrence saine et loyale, à d'autres entreprises d'investir dans le secteur de production de sucre ;

R2 : Mettre en place une politique d'accompagnement de ces entreprises ;

R3 : Faciliter l'accès à la terre à ces entreprises qui évoluent dans le secteur de la production de sucre.

d. Huiles et graisses animales et végétales

Pour développer le secteur des huiles et graisses animales et végétales, il va falloir :

R1 : Renforcer en quantité et en qualité les équipements de la SONACOS ;

R2 : Assurer une offre suffisante et compétitive de l'huile d'arachide produite par la SONACOS ;

R3 : Développer des unités industrielles privées de production d'huile d'arachide et de graisses animales.

e. Huiles brutes et pétrole

Concernant les produits pétroliers, le Sénégal pourrait tirer plus de profit en tant que prochain pays producteur de pétrole. Pour cela, il faudra, entre autres :

- R1 : Communiquer davantage sur la loi sur le contenu local dans le domaine des hydrocarbures (Loi n° 2019-03 portant code pétrolier) pour permettre aux PME et PMI de se l'approprier ;
- R2 : Initier des projets de formation et d'accompagnement des PME sur les opportunités et les métiers du pétrole ;
- R3 : Renforcer la sous traitance entre les multinationales et les entreprises nationales pour permettre à ces dernières de monter en compétences et de se développer.

f. Chaussures

Comme sus-mentionné, le secteur de l'artisanat en général et celui des chaussures en particulier regorge de nombreuses potentialités. Il y a de nombreux artisans implantés dans tout le pays notamment à Dakar et à Ngaye Mékhé. Toutefois, pour promouvoir ce secteur, il va falloir:

R1: Formaliser et organiser les acteurs de la cordonnerie au niveau national ;

R2: Renforcer les compétences des acteurs par des formations pratiques sur les plans technique et managérial ;

R3: Doter les acteurs d'équipements adéquats à travers un mécanisme de financement de ces acteurs (fonds revolving). Il s'agira ainsi d'augmenter les fonds disponibles dédiés à l'artisanat et d'assurer leur utilisation efficiente.

g. Engrais

S'agissant de l'engrais, la production a connu une augmentation au cours de ces dernières années. En effet, le Sénégal a produit 1.242.800 tonnes en 2015, contre 942.900 tonnes en 2014, soit une augmentation de 299.900 tonnes. Cette hausse est en grande partie due à la production de phosphate de calcium qui s'élève à 1.062.000

tonnes contre 752.200 tonnes en 2014, soit un accroissement de 41,02%. Le Sénégal, qui fait partie des cinq premiers producteurs de phosphate en Afrique avec des pays comme le Maroc, l'Algérie, l'Egypte et l'Afrique du Sud, produit 0,32% du phosphate mondial. Cependant, cette production est quasiment assurée par les industries chimiques du Sénégal (ICS). Aujourd'hui une grande partie de l'engrais consommé au Sénégal est importé. Pour améliorer la production de l'engrais, il est recommandé de/d' :

R1 : Accompagner davantage les Industries Chimiques du Sénégal (ICS) dans l'acquisition de nouvelles technologies pour une augmentation de sa productivité ;

R2 : Créer d'autres unités secondaires de production d'engrais dans certaines régions à forte production agricole pour faciliter l'accès des cultivateurs aux engrais de qualité et à moindre coût.

VII. ANNEXE

TENDANCE DES IMPORTATIONS (en milliards de F CFA)

N°	IMPORTATIONS	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
1	AUTRES PRODUITS PETROLIERS	448,4	329,37	224,21	288,84
2	AUTRES PRODUITS	280,59	318,7	332,72	388,31
3	HUILES BRUTES DE PETROLE	261,2	267,4	245,91	302,31
4	AUTRES MACHINES ET APPAREILS	235,42	273,79	279,27	362,86
5	RIZ	179,11	194,66	189,28	207,14
6	METAUX COMMUNS	112,63	120,28	106,84	149,33
7	MATIERES PLASTIQUES ARTIFICIELLES	108,8	108,49	108,62	127,06
8	MACHINES ET APPAREILS POUR AUTRES IND	94,43	111,07	116,62	145,11
9	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	90,31	104,32	105,22	124,06
10	FROMENT ET METEIL	87,6	88,65	77,24	88,98
11	AUTOMOBILES ET CARS	87,02	92,67	139,44	118,35

12	<i>HUILES ET GRAISSES ANIMALES ET VEGETA</i>	85,84	71,8	87,34	102,41
13	<i>PRODUITS INDUSTRIES PARACHIMIQUES DES</i>	80,02	76,34	83,47	88,39
14	<i>PAPIERS CARTONS ET APPLICATIONS</i>	60,37	60,96	56,27	59,82
15	<i>PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES ET INOR</i>	50,83	53,03	52,75	65,18
16	<i>CAMIONS CAMIONNETTES</i>	48,76	61,46	54,53	62,68
17	<i>PRODUITS LAITIERS</i>	48,07	43,92	45,72	42,86
18	<i>AUTRES VEHICULES TERRESTRES</i>	47,34	58,34	58,37	104,59
19	<i>AUTRES OUVRAGES EN METAUX COMMUNS</i>	42,35	41,39	54,46	73,58
20	<i>PIERRE CERAMIQUE ET VERRE</i>	39,27	36,03	40,5	49,9
21	<i>OPTIQUE HORLOGERIE MATERIEL SCIENTIFI</i>	38,15	33,84	37,41	51,67

22	<i>FRUITS ET LEGUMES COMESTIBLES</i>	34,8	37,53	39,32	60,47
23	<i>TABAC BRUT ET FABRIQUE</i>	32,54	36,15	20,61	28,52
24	<i>ENGRAIS</i>	29,93	22,79	22,51	20,88
25	<i>ARTICLES EN TISSUS</i>	25,59	25,12	24,16	26,59
26	<i>MAIS</i>	25,41	24,38	23	35,46
27	<i>BOIS ET OUVRAGES</i>	23,06	22,5	22,66	24,25
28	<i>MOTEURS ET MACHINES A MOTEURS</i>	22,36	66,77	44,54	31,21
29	<i>TUBES TUYAUX ET ACCESSOIRES</i>	22,03	28,15	25,39	36,12
30	<i>SUCRES BRUTS ET RAFFINNES</i>	21,34	23,52	45,14	59,81
31	<i>PIECES DETACHEES AUTOMOBILES</i>	16,71	20,62	21,17	16,57
32	<i>CONSERVES DE FRUITS ET LEGUMES</i>	14,34	19,31	20,39	19,13
33	<i>MACHINES ET APPAREILS POUR INDUSTRIES</i>	12,3	10,76	14,61	16,06

34	<i>MACHINES ET APPAREILS POUR AGRICULTUR</i>	11,12	16,83	26,2	11,6
35	<i>AUTRES BOISSONS</i>	10,95	14,62	15,84	17,72
36	<i>OUTILLAGE QUINCAILLERIE</i>	10,06	6,08	7,5	6,87
37	<i>PNEUS ET CHAMBRES A AIR</i>	9,86	11,04	11,25	12,37
38	<i>AUTRES TISSUS</i>	8,85	13,29	6,8	5,23
39	<i>TISSUS ARTIFICIELS SYNTHETIQUES</i>	7,72	8,54	8,08	7,24
40	<i>CHAUSSURES</i>	7,54	6,27	6,6	6,51
41	<i>AUTRES PRODUITS SUCRES</i>	7,43	7,46	6,91	7,85
42	<i>PARFUMERIE</i>	7,1	6,77	7,66	8,81
43	<i>SACS EMBALLAGE</i>	6,47	7,33	7,17	9,31
44	<i>TEINTURE VERNIS ET PEINTURE</i>	5,91	5,89	5,97	7,08
45	<i>MEUBLES ET DIVERS EN METAL</i>	5,86	6,42	5,44	6,86
46	<i>AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT</i>	5,84	15,44	16,49	21,16

47	<i>MIL ET SORGHO</i>	5,31	4,09	4,12	3,88
48	<i>FILES ET FILS TEXTIL</i>	4,68	5,71	3,95	4,94
49	<i>TISSUS DE COTON IMPRIMES</i>	2,35	1,28	1,62	0,87
50	<i>VINS ET VERMOUTHS</i>	2,32	1,14	1,38	1,15
51	<i>THE</i>	2,22	3,05	5,17	3,8
52	<i>TISSUS DE COTON NON IMPRIMES</i>	2,07	2,07	1,97	1,72
53	<i>ARTICLES DE MENAGE HYGYENE EN METAL</i>	1,73	2,77	3,26	9,01
54	<i>CONSERVES DE VIANDE ET DE POISSON</i>	1,61	1,75	2,77	2,09
55	<i>CAFE</i>	0,55	0,97	1,68	1,9
56	<i>AUTRES CEREALES</i>	0	0,01	0,01	0,02

TENDANCE DES EXPORTATIONS (en milliards de F CFA)

EXPORTATION	Années 2014	Années 2015	Années 2016	Années 2017
<i>AUTRES PRODUITS</i>	321,32	336,07	313,34	358,72
<i>OR NON MONETAIRE</i>	170,74	150,52	193,35	220,14
<i>POISSON FRAIS DE MER</i>	141,61	144,26	161,48	168,54
<i>PRODUITS PETROLIERS</i>	141,15	133,01	99,07	124,43
<i>CIMENT HYDRAULIQUE</i>	91,73	104,90	122,80	117,74
<i>PREPARATIONS POUR SOUPES, POTAGES, BO</i>	58,10	63,30	62,65	72,20
<i>ACIDE PHOSPHORIQUE</i>	51,31	94,05	115,55	95,97
<i>CRUSTACES MOLLUSQUES COQUILLAGES</i>	40,42	49,32	49,92	59,74
<i>LEGUMES FRAIS</i>	25,93	23,83	19,16	22,23

<i>CIGARETTES</i>	23,56	29,56	35,61	28,20
<i>HUILE BRUTE D'ARACHIDE</i>	20,63	38,91	14,25	16,58
<i>PHOSPHATES</i>	17,94	34,03	18,59	18,45
<i>ENGRAIS MINERAUX ET CHIMIQUES</i>	13,34	6,24	10,22	18,24
<i>COTON EN MASSE</i>	11,09	9,07	8,60	6,52
<i>SEL BRUT</i>	8,24	11,53	10,87	8,68
<i>CONSERVES DE POISSON</i>	6,91	6,81	3,34	6,09
<i>TITANE</i>	5,52	27,40	27,54	45,83
<i>ARACHIDES NON GRILLEES</i>	4,61	36,54	59,97	46,92
<i>ZIRCONIUM</i>	3,99	27,35	30,93	36,41

<i>TOURTEAUX D'ARACHIDE</i>	3,64	1,64	0,36	0,40
<i>CUIRS ET PEAUX</i>	3,44	2,46	1,52	2,30
<i>POISSONS SECHES, SALES OU EN SAUMURE</i>	2,92	2,50	2,82	1,98
<i>FARINE DE FROMENT</i>	1,55	3,28	2,82	2,84
<i>PRODUITS SUCRES</i>	1,50	1,89	2,29	3,53
<i>CHAUSSURES</i>	1,45	1,99	1,43	1,61
<i>GOMME ARABIQUE</i>	1,45	1,49	1,32	1,48
<i>RECIPIENTS EN TOLE, FER, et ACIER</i>	0,24	0,39	0,25	0,27
<i>HUILE RAFFINEE D'ARACHIDE</i>	0,22	0,04	0,97	0,03
<i>ANIMAUX VIVANTS</i>	0,11	0,15	0,20	0,20

TISSUS EN COTON

0,04	0,10	0,04	0,13
------	------	------	------